LE COURRIER DE L'OUEST

Leg. Assembly R. Roo

VOLUME III. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 3 SEPTEMBRE, 1908. NUMERO 48.

Les Terres Publiques Offertes Gratuitement aux Colons

Les nombres impairs, comme les nombres pairs, sont ouverts au "Homesteaders"

Le nouveau bill de terres de l'Hon. Frank Oliver est en force depuis lundi dernier

200 personnes passent la nuit à la porte du bureau des terres à Edmonton pour profiter des bénéfices de cette loi

A trois heures. Lundi après-midi, nous pouvions déjà constater une animation peu ordinaire, près du bureau des terres à Edmonton.

A neuf heures, nous comptions déjà au moins cent personnes placées à la file, décidées à passer la nuit à leur poste pour avoir le privilège d'être des premiers à faire le choix d'un homestead, ou d'une préemption.

Nous avons entendu, dans cette foule paisible, et satisfaite, les commentaires les plus divers, mais tous s'accordant à louanger le Gouvernement canadien qui réserve ses terres pour les colons.

Au premier rang se trouvait un de nos concitoyens d'Ontario, du comté de Bruce. Ceux qui sont familiers avec les moeurs de notre grande province anglaise de l'Est, n'ont pas trouvé étrange qu'un habitant de Bruce fût au premier rang; c'est leur caractère distinctif, parait-il, de toujours se trouver à l'avant-garde.

Le deuxième à la file, était un de nos colons du Landing. Il a fait 140 milles à cheval, pour être présent à la fête; vraiment, il méritait d'arriver bon second, puisque l'homme de Bruce était invincible.

Au douzième rang, une femme énergique était là, au milieu de cent de ses concitoyens, attendant de pieds fermes, pour faire une application au nom de son mari qu'une maladie subite retenait à la maison.

Cependant, ce ne fut pas long pour un de nos beaux chevaliers de la prairie, de lui offrir galamment ses services, et de conserver pour elle, jusqu'au matin, la position avancée qu'elle avait si héroïquement prise.



L'HON. FRANK OLIVER
L'auteur de la nouvelle loi des Terres.

Au milieu de ce tintamarre nocturne, nous avons saisi ici et là le son familier de notre belle langue. Plusieurs de nos compatriotes était venue prendre part à la distribution, et égayer la fête de leurs réparties fines.

Ce matin, aux petites heures, un des fils du ministre de l'Intérieur, un petit homme de 12 ans était au milieu de cette foule, appréciant les remarques élogieuses pour son père qui tombaient de toutes les bouches des nouveaux colons.

Ce concert de louanges, tout spontanné et plein de sincérité, venant du peuple reconnaissant, le consolera amplement des insinuations malveillantes que le grand Ames est venu jeter dans le public de l'Ouest, contre l'Hon. M. Oliver il y a à peine quelques jours.

Monsieur Ames disait alors que le Gouvernement Laurier avait trabi son programme politique de 1893, et qu'au lieu de donner la terre au colon, il l'a donnait aux spéculateurs.

Cette petite scène vivante qui s'est déroulée devant nous aujourd'hui, est une réfutation frappante des accusations fausses et malhonnêtes du député de Saint-Antoine.

Le gouvernement Lauier, ayant forcé toutes lesgrandes compagnies à choisir immédiatement les terres publiques; qui leur avaient été cédées sous le régime conservateur, s'est trouvé en possession de tous les quarts de sections de terres qui restent à cultiver dans les trois provinces de l'Ouest.

Aussitôt devenu propriétaire de ces terres, un bill fut présenté à la Chambre des Communes, par l'Hon. Frank Oliver, Ministre de l'Intérieur, et le Gouvernement libéral mettait en pratique sa fameuse doctrine politique de 1893: "la terre pour le colon, et non pas aux spéculateurs."

Aujourd'hui tous les terrains sont ouverts aux homesteaders, sauf ceux qui ont été réservés à la préemption, dans un district désigné, et qui seront vendus aux colons à des conditions faciles, afin d'assurer la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Dans cette foule qui est restée pendant dix-huit heures à attendre leurs 160 acres de terre, nous n'avons pas entendu une seule réminiscence du cirque de Monsieur Ames. Est-ce que ce grand moralisateur public serait déjà oublié... Nous le croyons!!

M. Ames et le Principe de la Restitution

M. Ames parcourt, en ce moment, le Canada, pour émettre les principes les plus extraordinaires, pour ne pas dire les plus ridicules.

Après avoir critiqué l'administration libérale, surtout en ce qui conserne l'administration des terres publiques, il s'engage non pas seulement lui-même, mais il engage tout le parti conservateur, s'il est porté au pouvoir, à faire restituer à l'Etat les terrains qui ont été obtenus frauduleusement, par des particuliers ou des compagnies.

C'est vraiment de la bouffomérie de voir ce grand protégé prendre solennellement un engagement, lorsqu'il sait bien qu'il ne sera pas appelé à le remplir.

D'abord, M. Ames sait bien que son parti n'arrivera pas au pouvoir, et dût-il y arrive qu'il n'aûrait pas à faire faire de restitutions.

Nous nous demandons si Monsieur Ames connait bien le sens du mot restituer.

Restituer veut dire rendre ce qui a été pris, ou ce qui est possédé indûment.

Ceux qui ont acquis des propriétés de l'Etat depuis 1896, les ont acquises par contract, et par conséquent, honnêtement et honorablement.

Monsieur Ames sait bien que dans le cas qui nous occupe, qu'il ne peut pas être question de restitution.

Nous trouvons là encore une fois M. Ames en flagrant delit de malhonnêteté, et cherchant à se payer la tête des gens.

Un jour que Monsieur Ames était à guerroyer au comité des comptes publics, en compagnie de son ami Monsieur Geo. E. Foster, quelqu'un dans la salle fit la remarque que ces Monsieurs étaient bien longs. Oui, dit un voisin, mais ils sont encore plus étroits qu'ils sont longs.

Quand on entend le député de Saint-Antoine émettre des principes comme ceux qu'il a émis l'autre soir, on est bien tenté de croire que notre ami d'Ottawa avait raison.

Si Monsieur Ames est vraiment sincère, et s'il est pris de scrupules au sujet des gains illicites, il ferait bien de suivre le conseil donné aux filles de Jérusalem, de pleurer sur lui-même, et non pas sur les autres.

Qu'il fasse ses petits calculs dans ses bureaux à Montréal, qu'il réfléchisse sur les profits scandaleux que la protection de Sir John A. MacDonald a fait faire à sa compagnie, et peut-être trouvera-t-il qu'il a pris aux consommateurs des bénéfices exagérés, et que, consciencieusement, il leur doit une restitution.

Si cette âme sensible est vraiment susceptible d'être émue du malheur des autres, nous avons confiance qu'il trouvera un terrain propice où exercer son ministère de charité, dans le camp des manufacturiers.

INTERVIEW AVEC L'HON. W. A. TURGEON.

Nous avons eu la bonne forture d'avoir avec l'Hon. W. A. Turgeon, Procureur-Général de la Saskatchewan, une longue entrevue. Le jeune et actif ministre nous a fait part de la satisfaction qu'il éprouvait à voir rentrer au pouvoir le parti libéral de sa province. Le résultat des élections du 14, nous a-t-il déclaré est une splendide victoire à un double point de vue; tout d'abord, parce que, comme nous l'avions nous-mêmes fait remarquer dans notre dernier numéro, les partisans de l'Hon. Walter Scott ont fait la lutte avec leurs propres forces, tandis que leurs adversaires avaient été dès la première heure, soutenus, de toutes façons par l'Opposition Fédérale. En second lieu, parce que le Gouvernement sortant avait contre lui, aux yeux des électeurs, le fait d'avoir imposé la fameuse taxe scolaire par acre qui est bien l'une des meilleures lois qui aient jamais été appliquées en Saskatchewan. Cette taxe qui frappe lourdement les gros spéculateurs qui ne possèdent des terres que dans le but de lucre où l'amélioration et l'accroissement de la province n'ont rien à voir, touche fatalement tous les fermiers. Mais l'argent de cette taxe est employé à créer et à entretenir des écoles et des institution d'enseignement. A l'heure actuelle, les particuliers ne voient que le fait brutal: le payement d'une taxe, Mais les hommes de gouvernement qui voient plus clair et plus loin, savent que le développement matériel d'un pays dépend en grande partie du développement plus ou moins considérable donné à l'instruction sous toutes ses formes. Et ceux qui sont les premiers à critiquer aujourd'hui cette taxe scolaire seront aussi ls premiers plus tard en présence des magnifiques résultats qu'elle ne peut manquer d'amener, à rendre grâce à ceux qui ont eu l'énergie de faire passer une telle loi et la coquette audace de la faire ratifier par le pays en dissolvant le Parlement et en soumettant à l'approbation du peuple les mesures prises pendant les trois dernières années.

Et le peuple a approuvé d'une façon bien claire et bien précise en redonnant d'une façon aussi nette et aussi évidente son appui au gouvernement de l'Hon. Walter Scott.

Et nous ajoutâmes, en prenant congé de l'aimable Procureur-Général, que le peuple lui avait particulièremen donné son appui à lui-même l'Hon. W. A. Turgeon, puisqu'il fut l'instigateur d'un grand nombre des meilleures lois votées depuis son arrivée au pouvoir.

Dü "Nouvelliste".

MEDECINE HAT, Sask.

La saison a été magnifique, les récoltes sont presque terminées.

Le bétail est dans des conditions excellentes, et les acheteurs pour le marché étranger affirment que les animaux de notre région sont supérieurs en qualité à ceux de tout l'Ouest.

Les boeufs de trois ans sont payés $45.00 la pièce et ceux de quatre, $56.00. 313 têtes de bétail furent expédiés la semaine dernière vers Montréal, pour l'exportation en Angleterre. 98 chevaux furent aussi envoyés par M. J. Bradford.

Nos fermiers sont encouragés, et l'élevage deviendra la principale industrie de notre région.

On annonce que M. R. L. Borden, évidemment pour mettre en pratique cet article de son programme d'Halifax qui comporte la séparation de la poltique fédérale de la politique provinciale, sera accompagné, dans sa tournée politique d'Ontario, de quatre premiers ministres provinciaux, MM. Whitney, McBride, Roblin et Hazen.

"Consistency thou art a jewel".

L'OUEST CANADIEN

A Monsieur le Rédacteur du "Courrier de l'Ouest",
Edmonton:—

Vu le malaise un peu général dans nos centres de l'Est des Etats-Unis et du Canada, causé par la crise financière, une multitude de lettres, demandant des renseignements sur notre nouvelle province de l'Alberta, nous arrivent tous les jours. J'ai cru alors être utile à mes compatriotes en demandant à votre journal la bonté et la complaisance de rendre publiques les quelques renseignements suivants qui pourront guider nos chers catholiques qui désirent se diriger dans l'Ouest Canadien.

Depuis quelques années les Canadiens-français se sont dirigés de notre côté. Jusqu'ici, l'Alberta Nord avait été notre champ d'action dans la colonisation canadienne-française et le district de St-Paul des Métis a vu naître plusieurs paroisses magnifiques et prospères. De nombreux terrains réservés par le gouvernement, seront par la nouvelle loi mise en vigueur, le 1 septembre 1908, de nouveaux offerts et donnés en homesteads à tous ceu qui désirent 160 acres de terre pou $10.00. Ceux qui ne craignent pas de s'éloigner des centres pour quelques temps, trouveront un héritage pour eux et leurs enfants dans le district de Saint-Paul des Métis et d'Edmonton. Les Rév. Pères Therrien de Saint-Paul des Métis, Alta., et Cadieux, Curé du Lac Saint-Vincent, Alta., sont à la disposition des Canadiens-français pour les guider et les localiser sur de bons et beau homesteads.

Outre les terrains gratuits du Gouvernement, à tous ceux qui désirent se placer près des marchés, des lignes de chemins de fer, l'Alberta Sud offre en ce moment dans le district de Calgary des avantages considérables et jusqu'ici inconnus. Nous avons là un genre nouveau de colonisation qui pourrait plaire davantage à certains de nos catholiques canadiens-français. La Cie du Pacifique Canadien possédant trois millions d'acres de terre arable et toute en prairie à l'Est de Calgary et de chaque côté de sa ligne transcontinentale a voulu faire un véritable jardin en y introduisant le système d'irrigation. Ces terains sont riches, de toute beauté et assurés contre les sécheresses et les abondances de pluie.

25 mille acres, à quelques milles du chemin de fer, viennent d'être mis en réserve spécialement pour nos Canadiens-français catholiques, avec l'autorisation de Sa Grandeur Mgr Légal, évêque de Saint-Albert, et sous le nom de Ouelletteville. La lettre suivante que m'adressait Sa Grandeur ces jours derniers, fera connaître à nore peuple Canadien-français l'encouragement qu'il porte à cette nouvelle méthode de colonisation, ainsi qu'au magnifique système d'irrigation.

Au Rév. J. A. Ouellette,
Calgary, Alberta.

Bien cher Monsieur:
vite que possible, ne peuvent mieur faire que de s'établir sur ces terrains qu l'irrigation rend extrêmement productifs.

Bon succès à votre belle oeuvre de colonisation et croyez-moi

Votre tout dévoué,
Emile J. LEGAL,
Evêque de St. Albert.

Evêché de St-Albert, Alta.
20 juillet 1908.

Bien chers compatriotes, il est donc évident que notre nouvelle province de l'Alberta, par des homesteads donnés gratuitement dans les districts de Sant-Paul et d'Edmonton, ainsi que par notre Réserve catholique du nom de Ouelletteville, possède une méthode de colonisation pratique, assurant aux nôtres des groupement nombreux et durables qui pourront plus sûrement se protéger au point de vue religieux et scolaire.

Ouelletteville, l'unique réserve catholique et canadienne-française, ouvre ses portes bien larges à tout Canadien-français de bonne volonté et de bonne loi, ces terrains se vendent au prix ordinaire du marché et avec comme aux riches.

Il y aura, le 29 septembre 1908, une grande excursion pour l'Alberta que j'accompagnerai moi-même. Pour les conditions et pour plus amples informations, veuillez vous adresser à notre bureau, 306 Saint-Antoine, Montréal, par lettre ou de vive voix.

Merci de votre grande bonté, Monsieur le Rédacteur, et veuillez croire à mon entier dévouement à la cause catholique canadienne-française.

Rév. J. A. OUELLETTE, Ptre.
Colonisateur de l'Alberta,
306, St-Antoine,
Montréal.

IL FAUT ETRE ALLUCINE.

—o—

On comprend mieux pourquoi les tories s'attaquent avec un tel acharnement à la personne de Sir Wilfrid Laurier et dénoncent avec tant d'aigreur le prestige dont jouit le chef du parti libéral, lorsqu'on veut bien se donner la peine de considérer en quelle confusion et quelle détresse se trouve le parti consrvateur, privé de tout chef vraiment digne de ce nom.

Et ce ne sont point seulement les compatriotes de Sir Wilfrid Laurier qui constatent le fait, les Anglais ne se gênent point pour le proclamer.

Le "Victoria Times" est fort catégorique à ce sujet:

"La faiblesse du parti conservateur se trouve principalement dans le fait qu'il ne possède dans son sein aucun homme qui puisse être comparé à Laurier. M. Borden est constamment tourné en ridicule ouvertement, soit dans les caucus, soit au parlement. Le mépris déversé sur lui par M. Foster, au cours de la dernière session, était patent pour quiconque a suivi les séances. M. Borden était constamment absent de la Chambre et Foster qui le voudrait tant supplanter, menait à l'assaut les pelotons d'obstructionnistes. Le député de Toronto-Nord, inspiré par son assurance dans la supériorité de ses talents et par son ambition effrénée, qui jadis ont déjà causé la ruine de son parti, M. Foster se pousse constamment en avant du premier rang de la bataille, au lieu d'accepter la position qu'il devrait être reconnaissant d'accepter, étant donné son record vis-à-vis de son parti. Tout le monde sait qu'une autre conspiration est chose imminente."

"Et c'est dans une telle condition que le parti conservateur se trouvera entrer en campagne, si la dissolution a lieu au cours de cette année."

"D'un côté on verra un gouvernement conduit par un homme que ses partisans honorent avec fierté, dans lequel ils ont la confiance la plus absolue; de l'autre côté un parti placé nominalement sous la conduite d'un caractère aimable mais faible, ouvertement méprisé par toute une faction de son parti, et que le parti n'hésiterait pas à déposer, si ce n'était la crainte qu'évoque le souvenir des conspirations passées."

Avec la meilleure volonté du monde, il est difficile de prendre au sérieux les vantardises des gazettes bleues qui déjà entrevoient des aurores de victoires!

En bonne vérité, pareils visions, en présence d'une pareille situation, ne peuvent être que des hallucinations!

WAUCHOPE

Les électeurs de langue française de ce district ont appris avec une réelle satisfaction, le succès des libéraux aux dernières élections provinciales.

Cette victoire est de bonne augure pour les prochaines élections fédérales.

Après 18 mois de séjour parmi nous, Monsieur Camille Roy, vient de prendre une ferme importante, comprenant trois quarts de section, située à deux milles à l'ouest de la station de Wauchope.

C'est un excellent fermier de plus pour la colonie, comme il nous en faudrait beaucoup.

Monsieur Bobier vient de quitter l'élévateur de la Western Canada, pour remplir à Indian-Head, un emploi similaire plus important.

Notre ami J. A. Collette est revenu en parfaite santé d'un voyage de quelques semaines à Montréal, Qué.

Le Parti Libéral et les Ouvriers

Le parti libéral est le parti du peuple. Il incarne en lui les principes de la démocratie.

Le parti conservateur est le parti des classes et des corporations.

Depuis 1896, la grande classe des travailleurs recueillent les fruits abondants d'une politique adoptée en vue de ses intérêts, et appliquée pour son plus grand bien.

Nous ne voulons rappeler ici que les grandes lignes de ce que le gouvernement libéral a fait pour les ouvriers.

D'abord il a modifié le tarif de manière à diminuer pour le consommateur, — et la grande masse des consommateurs, ce sont les cultivateurs et les ouvriers, — le prix des choses nécessaires à la vie, vêtements, nourriture, logement, etc., et des instruments nécessaires à la culture des champs.

Pour cela, il a enlevé ou diminué les droits sur les articles de première nécessité, pour les mettre sur les articles de luxe, achetés par les gens riches.

Il s'est ensuite occupé à ouvrir, aux cultivateurs, des marchés rémunérateurs pour les produits de la ferme. Dans ce but, il a créé un département spécial, dit des "marchés nouveaux."

Pour la protection des ouvriers canadiens, contre la concurrence des ouvriers étrangers, il a imposé des restrictions à l'immigration, soumis les Chinois à une taxe de capitation de $500, arrêté l'immigration japonaise et hindoue.

Il a créé ce département du Travail, qui a pour unique mission de protéger l'ouvrier contre les abus dont il peut être la victime de la part de corporations trop avides ou d'entrepreneurs sans scrupule. Sous ce rapport, les ouvriers sont infiniment mieux protégés qu'une foule d'autres personnes.

Ce département a rédigé une échelle de gages raisonnables, à laquelle sont soumis tous les entrepreneurs du gouvernement, et que les provinces et les corporations civiques commencent à adopter.

Il s'interpose entre le patron et l'ouvrier pour protéger ce dernier contre la tyrannie du premier.

Il publie la "Gazette du Travail", organe ouvrier, qui met en relation les ouvriers du Canada tout entier, leur fait connaître leurs droits, donne publicité à leurs griefs, enrégistre le progrès des unions ouvrières, publie les rapports, sur la situation du travail, dans les principaux centres industriels du Canada, etc.

Enfin, comme couronnement à son oeuvre, le gouvernement a fait adopter, l'année dernière, la loi de conciliation et d'enquête dans les conflits ouviers, communément appelée la loi Lemieux, parce qu'elle a été présentée au parlement par l'hon. M. Lemieux, ministre du Travail, qui en a fait l'exposé avec une science consommée.

Cette loi a déjà mis fin à plusieurs grèves, et en a prévenu davantage.

Ce ne sont là que queques aperçus de l'oeuvre du gouvernement Laurier, au profit des classes ouvrières.

Et il faut que cette oeuvre soit bonne, puisque les deux députés ouvriers de la Chambre des Communes, MM. Verville et Smith, en ont vanté, à tour de rôle, les avantages et les mérites.

Du "Soleil"

ANNONCES CLASSIFIEES

LE TRIOMPHE DE LA VERTU

CHRONIQUE

Le gouvernement français vient de décerner une récompense honorifique à trois humbles soeurs de charité, afin de récompenser publiquement les actes de dévouement inlassable de ces obscures servantes du Seigneur.

Il faut, certes, qu'elles aient cent fois mérité cette distinction pour contraindre le ministère Clémenceau à cette incohérence: honorer des religieuses.

Autrefois, on accordait la croix d'honneur à celles qui avaient forcé l'admiration par la sublimité de leur conduite, surtout lorsqu'elles avaient exercé leur ministère dans les hopitaux militaires, comme c'est le cas pour celles dont il est question en ce moment. Aujourd'hui le cabinet ne pouvant se soustraire à un impérieux devoir, marque combien ce beau geste est déplaisant en ne décernant à ces saintes filles que des médailles semblables, à peu près à celles qu'il répand dans les concours agricoles.

Le geste pouvait être admirable, il est mesquin. Tant pis pour qui l'a fait.

Il n'y a pourtant pas si longtemps encore que le gouvernement français raillait tous les esprits et tous les coeurs en récompensant dignement une héroïne, ainsi que le prouve une découpure du "Gaulois", portant la date du 5 septembre 1895, que je retrouve dans mes documents. Je la reproduis ici dans toute sa simplicité :

Mme Olympe Chaix, en religion soeur Saint-Henry, de l'ordre du Saint-Sacrement, vient d'être décorée à Romans, dans la cour de l'hôpital où, depuis quarante ans passés, elle prodigue des soins toujours maternels aux soldats de cette petite garnison de la Drôme.

C'est devant les bayonnettes d'un bataillon d'infanterie, devant un drapeau de régiment et devant tout un corps d'officiers que la remise de cette décoration a eu lieu par le général Zédé lui-même, coiffé du chapeau à plumes et la poitrine constellée de médailles.

Et quand le vieux général a embrassé la récipiendaire, ça été un tonnerre d'applaudissements, de ceux qui partent du coeur et qui secouent l'être d'un frisson ému.

Voilà, certes de quoi faire oublier qu'elle tombe parfois, hélas! à des mains indignes, cette croix d'honneur qui est, selon la belle expression de François Coppée, "la dernière étoile que nous faisons luire aux yeux du soldat mourant."

La lecture de ce fait-divers m'avait fait tressaillir, m'avait mis un frisson dans les veines et de l'eau dans les yeux. C'est pourquoi je l'avais découpé et mis de côté, à portée de ma main. Aujourd'hui, malgré le temps et la distance, ces lignes font surgir la scène devant moi, et il me semble que j'ai été spectateur dans cette cérémonie. Voici ce que je vois à travers les quelques lignes du journal parisien :

Les troupes sont rangées dans la cour de l'hôpital, en grande tenue, sac au dos, baïonnette au canon. Le drapeau du régiment, cravaté du ruban moiré de la Légion d'honneur. étale fièrement ses plis soyeux sur le tricolore desquels se détachent en lettres d'or les noms des glorieuses étapes qu'il a parcourues.

Le général Zédé, entouré d'un état-major imposant, jette un dernier regard sur l'ensemble pour s'assurer que tout est en harmonie avec le caractère solonnel de la cérémonie qui va s'accomplir.

La cour de l'hôpital qui a servi depuis quarante ans de champ de bataille à la révérende soeur Saint-Henry, est bordée d'une double rangée de tilleuls centenaires, dont les feuilles glabres frémissent doucement sous le vent caressant. A travers les fûts des arbres, on distingue, dans l'ouverture béante des hautes fenêtres, des points blancs qui jaspent le fond sombre des salles: ce sont les bonnets de coton— les tuques— des malades assez valides pour quitter leur couche et qui se demandent ce que signifie cet appareil inusité. Au Zénith, le soleil fixe son oeil immense sur ce tableau miniscule, et son puissant rayonnement rend plus absolu encore le silence grave qui règne en ce lieu.

Deux aides de camp se sont enfoncés sous la haute porte cintrée, assise sur quelques larges marches de pierre, qui donne accès dans l'hôpital. Le général a les yeux fixés sur cette porte.

Soudain, un commandement éclate:

"Portez armes!... présentez armes!..."

La troupe exécute ces deux mouvements avec précision et l'on n'entend que le choc des mains sur les crosses. Le général, placé devant ses hommes, tire son épée et s'apprêtre à rendre les honneurs du salut à celle qui apparaît sur le perron entre les deux aides de camp.

Etonnée, la révérende soeur fait un mouvement de recul, mais les deux officiers lui saisissent respectueusement les mains et l'entraînent doucement devant le front des troupes.

Le général s'avance alors vers elle. Il est rouge comme un coquelicot et ému comme une vierge qui monte à l'autel. Il s'adresse à la bonne religieuse d'une voix tremblante:

—Ma soeur...hum! ... ma seour ... le président de la République m'a chargé... hum!... chargé au nom de la France jalouse de récompenser dignement ses enfants, de placer sur votre noble poitrine la croix d'honneur dont vos vertus et votre admirable dévouement vous rendent si digne.

Après ce petit discours qui a coûté bien des efforts au vieux brave, il prend la croix des mains d'un officier et épingle cet emblême de l'honneur sur la guimpe rudement empesée de la digne religieuse.

Celle-ci, pâle comme un cierge sous sa cornette immaculée, reste interdite et ne peut répondre que par un soupir douloureux aux paroles rudes et banales que vient de prononcer le général.

Ah! c'est que la chère créature comprend la portée de la distinction dont elle est l'objet. Depuis qu'elle a dévoué sa vie au soulagement des douleurs de ces pauvres pousse-cailloux, elle en a tant vus, sur les champs de bataille et ailleurs, mourir consolés, retrempés, transfigurés. Pourquoi? Parce que, à côté de la croix du Christ qu'elle présentait à leur dernier souffle ,ils voyaient la croix rédemptrice qu'ils pressaient sang versé pour la patrie. D'une main, ils tenaient le pied de la croix rédemtrice qu'ils pressaient sur leurs lèvres décolorées; de l'autre, ils appuyaient la croix des braves et des purs sur leur poitrine trouée. Avec ce double viatique, les héros les plus imberbes prenaient sans désespoir la route de l'éternité.

Et on la lui donnait cette croix d'honneur! on la lui donnait à elle, l'humble religieuse! on la lui donnait en grande pompe, sous les plis d'un drapeau qui résumait l'honneur national de son pays, sous les yeux de ces pauvres soldats pour qui elle avait de si ardentes et de si chrétiennes tendresses; au milieu de cette cour d'hôpital, si familière à ses yeux, si tranquille, si inondée des rayons du soleil du bon Dieu !

Et cette croix, emblême de l'honneur, de la vertu, de la science, du dévouement, elle la tenait de la main d'un vieux général qui s'était fait balafrer sur tous les champs de bataille et qui tremblait pour la première fois; elle la recevait au milieu de tous ces jeunes et braves officiers découvers émus, le front courbé, saluant en sa personne une gloire nouvelle qui augmentait le prestige et la valeur de la gloire qu'ils brûlaient de conquérir!

Sa modestie entre en révolte, mais les fibres intimes de son coeur vibrent doucement, comme sous une caresse. Elle ferme les yeux, craignant de s'évanouir.

—Ma soeur, dit le général, voulez-vous que je vous embrasse!

Soeur Saint-Henry, suffoquée; ne peut répondre, mais elle avance son visage bouleversé vers celui du général qui dépose deux respectueux baisers sur les joues de cette sainte femme, tandis que deux grosses larmes d'attendrissement roulent sur sa peau tannée et vont se perdre dans sa vieille moustache.

Alors, au mépris des sévères réglements militaires, un hourra formidable retentit. Il s'echappe des poitrines de tous les assistants, et personne ne songe à réprimer cet élan du coeur, un cri inconcient arraché par la reconnaissance et l'admiration.

....

Voilà ce qui s'est passé en France, il y a treize ans. Pourquoi n'a-t-on pas décoré aussi solennellement les trois modestes religieuses que l'on a jugé dignes, cependant, d'une récompense publique ? Pourquoi a-t-on marchandé le prix de leur dévouement en ne leur accordant qu'une médaille banale plutôt que la récompense suprême à laquelle elles avaient droit?... Pourquoi?... Parce que les violentes et sauvages passions qui agitent les hommes se mêlent à toutes leurs actions, bonnes ou mauvaises, et que l'orgueil humain l'emporte sur la justice.

N'importe, la récompense accordée à ces trois humbles femmes prouve que le ministère qui s'est attaché à la destruction des ordres religieux ne peut lutter contre le sentiment populaire qui est avant tout équitable. Elle prouve encore que l'athéïsme en France est beaucoup plus hypothétique que ne veulent bien le dire les organes et les personnages politico-religiux qui sacrifient sans vergogne la vérité à leurs ambitions déçues ou à leurs rancunes non satisfaites. Elle prouve enfin que les brutalités d'un ministère éphémère ne peuvent valoir comme argument définitif, puisqu'elles doivent céder à la force rayonnante de la vertu et de l'abnégation.

HENRI ROULLAUD.
"L'Avenir du Nord."

JERUSALEM

Au centre d'une chaine de montagnes se trouve un bassin aride fermé de toutes parts par des sommets jaunes et rocailleux; ces sommets ne s'entr'ouvrent qu'au levant, pour laisser voir le gouffre de la mer Morte et les montagnes lointaines de l'Arabie. Au milieu de ce paysage de pierres, sur un terrain inégal et penchant, dans l'enceinte d'un mur jadis ébranlé par les coups de bélier, et fortifié par des tours qui tombent, on aperçoit de vastes débris; des cyprès épars, des buissons d'aloès et de nopals, quelques masures arabes, pareilles à des sépulcres blanchis, recouvrent cet amas de ruines: c'est la triste Jérusalem.

Au premier aspect de cette région désolée, un grand ennui saisit le coeur; mais lorsque, passant de solitude en solitude, l'espace s'étend sans bornes devant nous, peu à peu l'ennui se dissipe; le voyageur éprouve une terreur secrète qui, loin d'abaisser l'âme, donne du courage, et élève le génie. Des aspects extraordinaires décèlent de toutes parts une terre travaillée par des miracles; le soleil brûlant, l'aigle impétueux, l'humble hysope, le cèdre superbe, le gibier stérile, toute la poésie, tous les tableaux de l'écriture sont là; chaque nom renferme un mystère, chaque grotte déclare l'avenir, chaque sommet retentit des accents d'un prophète. Dieu même a parlé sur ces bords: les torrents desséchés ,les rochers fendus, les tombeaux entr'ouverts attestent le prodige; le désert paraît encore muet de terreur, et l'on dirait qu'il n'a osé rompre le silence depuis qu'il a entendu la voix de l'Eternel.

CHATEAUBRIAND.



Prière d'adresser toute communication concernant le Coin Féminin à Magali, Legal, Alta

ENTRE NOUS.

Un des premiers obstacles à la préparation de la femme dans notre pays et surtout dans nos couvents, c'est l'erreur du système qui persiste à montrer la vie telle qu'elle devrait être et non telle qu'elle est.

Il en résulte un idéal qu'il serait très désirable d'atteindre, assurément, mais qui, marchant côte à côte avec la réalité, en est souvent déconcerté et ébranlé, surtout si l'idéal n'a jamais soupçonné qu'il est le rêve et que la "réalité" est la vie!

Quand l'idéal prend contact avec les faits précis de tous les jours, la rencontre ne se fait pas sans un choc pénible, parce qu'il n'avait pas été prévu, ni préparé.

Le système bien intentionné que je me permets de critiquer, prétend mettre la morale en action et s'ingénie à trouver des exemples prouvant que tôt ou tard, dès ce monde, le vice est puni et la vertu récompensée.

Et lorsqu'au sortir de l'abri qui leur cache soigneusement toutes les laideurs, ces jeunes âmes se trouvent en présence de scandales triomphants, de succès mal acquis, tandis que d'autres existences honorablement laborieuses, d'autres êtres courageusement fidèles au devoir n'arrivent ni au bonheur, ni à la réussite; quand elles rencontrent le vice élégant accepté et excusé, les deshonneurs auquel on paraît flatté de serrer la main, elles sont saisies d'une immense surprise, la confiance dans les premiers guides est ébranlée; "ils ne connaissaient pas la vie," disent-elles dédaigneuses, et elles prétendent commencer seules cette étude compliquée, en mettant de côté comme inutiles et puériles les premiers enseignements reçus.

L'inconvénient grave de cet idéal c'est qu'il est dressé de toutes pièces au moyen de toutes les perfections on n'oublie qu'une chose, c'est l'homme ou la femme qui doit le représenter hélas!

L'être humain, quelqu'il soit est sujet aux doutes, aux défaillances, aux chutes, et lorsqu'après avoir élevé très haut la statue du rêve on aperçoit ses pieds d'argile, l'enthousiame désappointé est trop prompt à la croire changée en boue.

La jeunesse est entière dans ses jugements et peu portée à l'indulgence. La jeune fille, surtout celle qui voit dans l'homme qu'elle aime toutes les qualités qu'on lui a appris devoir seules le rendre digne d'elle, croit tout perdu le jour où elle découvre ce qui manque à son idole.

Il faudrait la fotifier d'avance contre cette découverte, lui apprendre que nul n'est tout à fait bon et tout à fait mauvais; que la somme des qualités laisse toujours place au désappointement, et celle des défauts, à l'espoir d'une amélioration.

Il faut lui apprendre à se connaître elle-même et lui démontrer que ses imperfections causent aux autres les mêmes déceptions que celles qui la blessent.

Plus elle descendra au fond d'elle-même, plus vous l'aiderez à démolir les jolies façades qui lui cachent la vérité sur elle-même et sur les autres, plus elle saura l'accepter raisonnablement, lutter pour conserver son bonheur et ne pas croire son bonheur perdu parce que son mari n'est pas un saint.

Je sais que beaucoup de mères entretiennent avec soin l'illusion dans les jeunes coeurs: "il ne faut pas leur déflorer la vie d'avance," disent-elles. Non, ne la déflorez pas, mais ne la fleurissez pas trop, la déception sera si meurtrissante pour les pauvres enfants à qui on a montré la vie toujours prête à leur apporter un bonheur auquel elles pensent avoir droit. Elles l'attendent donc avec foi ce bonheur promis, elles ne savent pas assez qu'elles doivent l'édifier avec les ressources qu'elles ont en elles.

On leur a épargné tout heurt, on leur a caché les difficultés, on leur a drapé les réalités sous des voiles impénétrables et on les jette dans la vie en leur disant mentalement: arrange-toi!

Prises au dépourvu quand elles devraient avoir de l'initiative, agir par elles-mêmes, les unes manquent de courage, et se laissent écraser, les autres manquent de perspicacité et se laissent aveugler et tromper, d'autres font fausse route, toutes souffrent de n'être pas armées contre les difficultés qu'elles n'ont jamais soupçonnées.

Apprenons-leur à regarder la vie en face, il vaut mieux la montrer difficile et austère mais appartenant aux énergiques, et leur réservant malgré tous les honheurs vrais que chacun rencontre à son heure s'il sait les chercher là où ils sont.

Faisons comprendre aux jeunes que la source du bonheur est en soi: dans la manière dont on le conçoit, dans les moyens qu'on emploi pour l'atteindre. Disons-leur et prouvons-leur que tout est le prix de l'effort personnel et que celui qui végète dans la mollesse, s'amoindrit, s'efface et finit par ne plus compter.

"La vie est ce que nous la faisons, elle est juste à notre taille. Comme le Dieu de la Bible fit le monde à son image, faites votre vie à votre ressemblance, et tel un miroir, elle ne manquera pas de vous renvoyer le sourire que vous lui ferez."

C'est aux parents et à tous ceux qui forment les jeunes de les aimer sagement, et de les éclairer délicatement, de se servir de leur expérience pour ne pas les abandonner au hasard des circonstances sous prétexte de les ménager.

JEAN DESHAYES.

A un Passant de ma Route

Nous étions ce soir-là, réunis dans un bal...
Vous ne m'invitiez point, par caprice sans doute,
Mais vos yeux me suivaient et m'enveloppaient toute,
Révèlant un ami dans ce milieu banal.

Je n'y répondis point et ce fut très loyal,
Car nous ne devions pas suivre la même route;
Près de vous je passai, rêveuse, sans un doute,
Obstinément vouée à mon seul idéal.

Pourtant, ce soir de bal, dans ma chambrette close,
—Ainsi que l'on s'attarde au parfum d'une rose,—
J'ai tout bas évoqué l'aveu muet et doux;

J'ai senti qu'il aurait d'inoubliables charmes,
Et, tandis qu'à mes yeux s'égaraient quelques larmes,
Ne pouvant rien de mieux, j'ai prié Dieu pour vous

LYA BERGER.

Parcelles de Vie

NOUS mentons beaucoup dans la vie: nous mentons en paroles, en actions, aux autres et à nous-mêmes, volontairement ou sans le savoir c'est à se demander si vraiment: "la parole nous fut donnée uniquement pour déguiser notre pensée."

Ce mensonge constant est une énigme, si on songe qu'un menteur reconnu est un être méprisé, et je voudrais bien savoir, moi, si dans un monde perfectionné par le progrès des siècles, il ne viendra pas un temps où le culte de la vérité sera si universel que les pauvres humains pourront enfin déposer leurs masques et cesser de parler contre leur pensée.

Ce serait beau, très beau, très grand, et quand on est bien fatigué de l'immense comédie, on aspire à cet idéal qui tient trop du rêve pour qu'on l'espère avec foi.

En attendant, ne pourrions-nous pas essayer de mettre un peu plus de sincérité et de franchise dans notre vie?

Nos Seigneurs et Maîtres ont pris l'habitude de nous accuser pauvres femmes, d'être plus portées à déguiser la vérité qu'eux. Ils se sont exercés à cette croyance, vous les faites crier si vous niez l'accusation, mais les cris n'ont jamais été des preuves, et à y regarder de près, le procès établit, tout au plus, que nous nous ressemblons étonnamment sur ce point, et que la différence ne se fait sentir que dans la quantité et la qualité des mensonges.

La femme est plus imaginative et plus timide que l'homme, et la tendance au mensonge est toujours à base de faiblesse; c'est un moyen facile et rapide de se tirer d'embarras, et la femme fine et impulsive voit trop le succès immédiat et pas assez la confusion de l'après.

Condamnée par l'usage et les convenances à ne pas laisser voir ses impressions et encore moins ses sentiments, elle s'habitue, dès son enfance, à jouer un rôle, et elle le joue si habilement qu'elle est rarement surprise et jamais prise au dépourvu.

Elle reçoit la plus ennuyeuse visite en souriant, elle fait gracieusement des frais d'amabilité pour des gens qu'elle ne peut souffrir; elle se fait un visage de bois pour cacher sa sympathie qui ne doit jamais paraître la premiere.

Elle a grandi avec l'idée qu'un grand nombre de mensonges sont nonseulement excusables, mais autorisés et presque nécessaires.

Aussi, par crainte de déplaire, désir de se justifier, vaniteuse envie de ne pas demeurer inaperçue, pour se faire valoir, pour convaincre sans délai, avec une impunité qui lui assure son incontestable finesse, la femme ment souvent sans s'en apercevoir, et généralement dans des circonstances qui paraissent sans conséquences.

Cela veut-il dire que l'on trouve difficilement de la droiture et de la franchise chez les femmes? Qu'on en trouve MOINS que chez les hommes?

Je ne le crois pas.

Mise en demeure de faire un mensonge sérieux, de tromper, gravement, toute femme, qui a le sentiment de sa dignité personnelle, hésite et recule, à moins d'être, entraînée par la passion qui aurait aussi bien entraîné un homme, et elle aura bien plus de remords que lui!

Croyez-vous que les industriels qui falsifient leurs marchandises, les marchands qui vendent de la camelote, les courtiers, qui font circuler des nouvelles fausses, les savants qui altèrent les faits pour sauver leur théorie, les politiciens sans foi, les polémistes prêts à tout inventer et à tout nier pour sauver leurs amis et surtout pour perdre leurs adversaires, ne sont pas bien autrement nuisibles que les femmes qui brodent et blaguent pour arranger leurs petites affaires?

Remarquez bien que je ne cherche pas à vous prouver qu'elles font bien. Le mensonge est détestable, et il diminue celui qui s'en sert, mais ne vous semble-t-il pas, que plus il fait de mal, plus il atteint d'individus, plus il est redoutable? Et les grands trompeurs cités plus haut, ont-ils bien le droit de jeter si assidûment la pierre aux femmes?

J'ai souvent remarqué que les femmes qui mentent plus volontiers sont celles qui subissent une tyrannie.

Sachant d'avance que le tyran sera impitoyable aux plus légères erreurs, voulant garder au moins les apparences d'un bonheur impossible, elles y regardent à deux fois avant de provoquer une scène d'une heure pour une pauvre petite fantaisie de quatre sous.

De plus, elles trouvent le despote si injuste et si mesquin, que la vengeance qu'elles exercent en se jouant de lui, quand elles le peuvent, leur semble presqu'un acte de justice.

Il est évident que ce ne serait plus digne et plus noble de résister carrément aux exigences, de braver hardiment les gronderies, et de dire toujours la vérité! Oui... encore, faudrait être de taille à affronter l'ogre, et ne pas risquer d'être dévorée toute ronde!

Messieurs, entendez-moi, où il y a confiance parfaite, il n'y a pas de tentation de tromper.

Soyez un peu plus généreux, un peu plus conciliants, un peu plus disposés à vous servir pour nous et pour vous des mêmes poids et des mêmes mesures, soyez bons, et au lieu de ruser et de dire de gros mensonges pour cacher des peccadilles, vos femmes n'auront pas peur de vous et seront franches.

Ne soyez pas le senseur sévère qui la guette pour la trouver en faute, le grondeur irascible qui ne cesse de revenir sur un oubli ou une négligence, le maître impérieux qui commande ou qui défend, et vous n'aurez pas à votre foyer une adversaire qui n'a d'autres armes que sa finesse, son invention et son habileté.

Elle s'est découvert le droit d'avoir ses idées et ses petites distractions, vous les lui refusez, vous lui fermez les portes! Elle se pose des ailes, et vous passe par dessus la tête, elle sort par la fenêtre, et franchement, vous l'avez si bien mérité, que c'est elle qu'on plaint et de vous qu'on rit.

Et puis, homme véridique et sévère, comment supporteriez-vous une enquête sur toute votre vie familiale, sociale, commerciale et politique.

N'en dites-vous jamais de mensonges? et vos airs pontifiants ne recouvrent-ils pas, mêmes de ces très petits mensonges que vous faites profession de tant mépriser chez votre femme.

Il est possible que si elle vous soumettait à la même surveillance que vous exercez sur elle, vous n'en sortiriez pas les "quatre pieds blancs."

La morale c'est que nous sommes bien sévères pour les autres, et aussi, que nous devrions avoir le mensonge en horreur, et en inspirer l'horreur aux enfants, qui, malheureusement, sont portés à mentir sous les plus futiles prétextes, pour rien, pour le plaisir! Et en cela, beaucoup de grandes personnes sont des enfants.

DANIELLE AUBRY.

Royaume de la Femme

S'il est une royauté enviable pour la femme, c'est celle qu'elle exerce à l'intérieur de la maison. Si elle doit ambitionner une puissance, c'est celle de rendre heureux ceux qui lui sont chers, ceux à qui elle est chère.

Et ce qu'il y a de merveilleux, c'est que notre société encore si informe, encore si pleine d'erreurs où le progrès a encore une oeuvre si immense à accomplir, il n'est pas d'humbles femmes qui ne puissent prétendre à cette royauté, qui ne disposent de ce pouvoir de répandre le bonheur autour d'elles.

Si modeste, si obscure que soit la demeure, elle s'éclaire, elle resplendit sous le sourire de la femme.

Ce soleil-là est formé des rayons de l'amour et de bonté. A sa chaleur les coeurs s'épanouissent et deviennent meilleurs.

Les enfants d'une mère tendre, l'époux d'une femme aimante portent la joie sur leur front, dans leurs yeux. Cette douceur de la vie que leur verse leur mère, leur compagne, se reconnaît en eux quelles que soient les conditions de leur existence.

Donner du bonheur doit être le but que la femme se propose, c'est la plus haute expression de sa destinée. Et c'est le seul moyen qu'elle ait d'être heureuse. Quelle ne croit pas atteindre jamais la félicité par les tristes joies que procure l'orgueil... Oh! que peu de chose font l'admiration banale de la foule de louanges, souvent mensongère des indifférents, les triomphes de la vanité!

"L'abandon des mondaines ne tardera pas à démontrer aux prétendues déesses le néant des vaines idolatries", écrit la douce et fière marquise de Blocqueville, "Etrangère parmi ceux dont elles n'auront pas daigné à temps, faire toute la joie, il ne leur reste plus qu'à se consumer dans les tistesses solitaires d'un foyer délaissé, et dans l'anxieuse attente d'une mort libératrice."

Ce sont les regards qui tombent des yeux attendris du père et des enfants qu'il lui faut chercher, ce sont ces coeurs-là qu'elle doit souhaiter de voir suspendus à ses douces lèvres.

Mais le rôle de la femme ne consiste pas seulement à aimer à se faire adorer. Elle a encore la mission de se rendre utile. Elle ne se borne pas à recevoir ou à rendre un culte, elle prend part à la vie une vie active.

Elle est vaillante, elle ne recule pas devant la peine et les charges. Elle est faite pour les détails, elle saura donc les réunir tous en sa main. Et si elle avait besoin d'aide et de conseils, ne les demanderait-elle pas au roi de son coeur, à l'époux —qui au logis se tient volontairement dans l'ombre pour lui laisser la première place qu'elle tient si bien.

Je souhaite que les plus fières intelligences féminines soient bien persuadées de cette vérité; le rôle d'Eve est d'une mère et compagne. Si hautement douées qu'elles soient, les femmes marcheront dans ce chemin uni de la vie, elles feront servir leurs exceptionnelles facultés au bonheur de ceux qu'elles aiment. Elles n'en prendront pas prétexte pour dédaigner les humbles devoirs et les détails prosaïques.

Jusqu'ici, la prose et la poésie inséparablement mêlées dans la vie terrestre. Il ne faut pas rejeter ni l'une ni l'autre de l'existence, elles se font contrepoids nécessaire.

Suite à la page 6.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 douzième rue, Tel. 1675.

ABONNEMENT — Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1 par an; Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

JEUDI, 3 SEPTEMBRE, 1908.

L'Assemblee de M. Ames

M. Ames est venu, et il s'en est allé "gros Jean comme devant".

Comme nous l'avions prévu, il s'est attaqué surtout à l'administration du Département de l'Intérieur, sous le régime Sifton.

Nous avions prédit qu'il serait bon garçon, à Edmonton, en ce qui concerne l'administration du département de l'Intérieur, par l'Hon. Frank Oliver.

Nous ne nous sommes pas trompés, puisqu'il a donné à M. Oliver, mercredi soir, un certificat parfait d'honorabilité.

Après que Monsieur Ames eut exposé les prétendus scandales au sujet de la vente des limites à bois, un citoyen d'Edmonton s'est levé dans l'auditoire, et il a demandé à Monsieur Ames, si depuis que Monsieur Oliver était à l'administration du Département de l'Intérieur, ces prétendus scandales s'étaient répétés.

M. Ames a répondu catégoriquement: "Non"!!

Cependant, ne voulant pas s'avouer complètement battu, il a ajouté: "Monsieur Oliver, dit-il. en acceptant la succession de M. Sifton devait prendre la responsabilité de tous ses actes, et ceux de ses employés.

Voilà une théorie qui pourrait conduire un ministre de la Couronne très loin.

Nous admettrons avec Monsieur Ames, qu'un ministre en acceptant d'entrer dans un gouvernement, doit prendre la responsabilité des actes exécutifs de son prédécesseur.

Mais de là à endosser tous les actes administratifs d'un département, il y a loin.

Serait-ce donc à dire que si durant l'administration Sifton, un employé du Département avait commis un vol, Monsieur Oliver devrait en prendre la responsabilité en acceptant la succession de son prédécesseur? Il n'est pas nécessaire d'insister, tant la théorie de Monsieur Ames est ridicule.

Voyons, maintenant un peu, sur quoi est basée la charge du député de Saint Antoine, contre l'administration du Gouvernement Laurier.

D'abord, il accuse le Gouvernement d'avoir aliéné une trop grande étendue du domaine public. Et pour prouver son assertion, il procède par comparaison.

Sous le régime conservateur, dit-il, nous n'avons accordé que 1,720 milles carrés de limites à bois, tandis que le Gouvernement Laurier en a distribué 4,780 milles carrés depuis 1896. Et Monsieur Ames, sans chercher à démontrer la cause de cette augmentation, vous demande de faire comme lui, et de crier au scandale.

Pourtant, cette augmentation dans la vente du domaine public s'explique tout naturellement. Et les dates que Monsieur Ames donne lui-même, fournissent mieux que tout autre argument l'explication de cette augmentation!

La raison, et la seule pour laquelle le gouvernement Laurier a dû vendre une plus grande étendue de terres à bois que les gouvernements conservateurs l'ont fait, c'est que la demande du bois de construction était plus grande.

A l'époque où les conservateurs ont vendu 1,700 milles carrés de terres à bois, il n'y avait pas 100,000 milles habitants dans les provinces de l'Ouest . C'est-à-dire qu'il n'y avait pratiquement pas de marché pour le bois de construction.

Monsieur Ames, lui-même, nous dit que durant les premières années de l'administration Laurier, la vente des limites à bois était plus-tôt médiocre. Pourtant, c'est le même Monsieur Sifton qui était à l'administration du Département de l'Intérieur à cette époque?

Monsieur Ames nous déclare: "Ce n'est qu'entre 1902 et 1905 que le Gouvernement s'est mis à vendre le domaine public."

Seulement Monsieur Ames oublie, intentionellement, d'ajouter que c'est aussi à cette époque que la population des Provinces de l'Ouest, augmenta par centaine de milles.

En 1897, à l'époque où Sir Wilfrid Laurier pris la direction des affaires, l'immigration vers l'Ouest n'était que de 21,916.

Tandis que de 1902 à 1905, c'est-à-dire à l'époque où Monsieur Ames prétend que le Gouvernement a été si extravagant avec les terres à bois, il est venu dans l'Ouest 594,025 colons.

Est-ce que cette augmentation dans la population n'explique pas raisonnablement l'augmentation dans la vente des limites à bois?

Il n'y a pas de doute que oui! La demande du bois de construction pour 594,025 habitants, en 1905, devait être plus grande que pour 21,916 habitants en 1897.

Monsieur Ames oublie, volontairement, de donner cette explication qui est la seule vraie, et par tant il trompe malhonnêtement ses concitoyens.

Monsieur Ames continue, et il profite du fait que Monsieur Burrows, un grand marchand de bois de l'Ouest, se trouve le beau-frère de Monsieur Sifton, et allié avec Monsieur Turriff, qui dans ce temps là, était surintendantde la branche des bois, pour essayer de faire croire au public qu'il y a eu à cette époque un abus de confiance dans le Département. Du fait que Monsieur Burrows a été à plusieurs reprises le plus haut enchérisseur à la vente des limites à bois; il conclu que le ministre, ou ses employés ont dû favoriser Monsieur Burrows, au détriment des autres soumissionnaires.

Encore ici, Monsieur Ames oublie de dire à ses auditeurs, que cette question a été soumise à une enquête à Ottawa durant la dernière session, et que Monsieur Turriff et son secrétaire ont juré sur les saints, évangiles, devant le comité des comptes publics, que les soumissions pour les terres à bois avaient toujours été ouvertes publiquement, et que jamais aucune faveur n'avais été faite à aucun des soumissionnaires.

Pour nous, le serment solennel de Monsieur Turriff et de son secrétaire, une jeune fille d'Ottawa, valent bien les assertions en l'air de l'astucieux Monsieur Ames.

Voilà des explications très importantes, que Monsieur Ames oublie de donner au public, et qui, lorsqu'elles seront plus connues, le marqueront du stigmate de la calomnie!

Monsieur Ames sait bien que la méthode employé au Département de l'Intérieur pour la vente des limites à bois est la même maintenant qu'elle était avant 1896. C'est-à-dire par soumission.

Supposons un moment, pour servir la cause de Monsieur Ames, que l'un des soumissionnaires aurait été favorisé par un des employés du Département, Monsieur Ames sait bien encore que le pays n'y aurait rien perdu; que les seuls à souffrir de cette irrégularité auraient été les autres soumissionnaires.

Monsieur Ames, sait bien que la quantité de bois de construction nécessaire aux colons justifie amplement l'aliénation qui a été faite du domaine public durant les dernières années.

Monsieur Ames sait bien aussi que Monsieur Oliver garde avec un soin jaloux, le domaine public contre les tentatives nombreuses des spéculateurs.

Monsieur Ames sait tout cela mais il ne le dit pas. Ces admissions serviraient mal sa cause. Il aime mieux se faire marchand de soupçons, et colporter sa marchandise de portes en portes, pour l'offrir aux gobeurs.

Un quotidien d'Edmonton a été jusqu'à dire que Monsieur Ames se plaçait au rang des plus grands hommes publics, en jouant le rôle qu'il s'est approprié durant la présente campagne.

Nous croyons, au contraire, que Monsieur Ames se rapetisse considérablement en jouant le rôle de calomniateur, au service de son parti, de l'Atlantique au Pacifique.

Monsieur Ames joue peut-être son rôle machinalement, tel que son souffleur M. R. L. Borden lui a préparé?

Le parti conservateur en ce moment, fait appel aux sentiments les plus bas, et les plus dangereux pour démolir l'édifice national que Sir Wilfrid Laurier s'est appliqué à construire, depuis 1896.

Monsieur Ames est un des acteurs de cette horde de destructeurs.

Nous ne lui envions pas son rôle, qui ne lui créera sûrement que des déceptions, et qui lui attirera le mépris de ses concitoyens.

Les Chemins de Fer et l'Industrie du Poisson dans l'Alberta

Nous possédons dans l'Alberta les lacs peut-être les plus poissonneux de tout le Canada.

Le Grand Lac des Esclaves, le Petit Lac des Esclaves et le Lac Labiche, seuls, pourraient fournir de poissons blancs, le marchécanadien et le marché américain, pour des années à venir.

Cette source incalculable de richesses pour notre Province a été jusqu'à aujourd'hui inexploitée, à cause du manque de moyens de transports.

Plusieurs compagnies, à plusieurs reprises, ont fait des tentatives pour développer cette industrie, mais chaque fois elles ont dû cesser à perte, et toujours pour la même raison, parcequ'il n'y avait pas de chemins de fer pour transporter le poisson rapidement, et à de bonnes conditions, sur le marché.

Nous avons au Lac Labiche, et dans l'Athabaska et le MacKenzie, une population spécialement adaptée pour le développement de cette industrie. La population métis qui est encore très nombreuse dans ces régions, donnerait aux patrons une main-d'oeuvre économique et expérimentée, pour cette industrie.

L'exploitation judicieuse de la pêche dans nos grands lacs, donnerait à notre Province un revenu considérable. Mais un des résultats les plus heureux de cette exploitation serait l'activité créée au milieu d'une classe de notre population, qui ne semble pas pouvoir s'assimiler aux nouveaux colons du pays, et qui, pour cette raison, s'éloigne, et reste dans une inactivité préjudiciable à la civilisation.

Le jour où il sera convenu qu'un chemin de fer doit se construire vers le nord, nous sommes certains, que des capitaux considérables seront investis dans l'exploitation de nos grands lacs, et nous serons émerveillés de la production énorme qu'ils donneront au marché américain.

Nous avons, dans des articles précédents, montré la nécessité qu'il y avait pour le gouvernement provincial de faciliter l'établissement de nombreux moyens de transports, pour développer nos richesses minières, et la fertilité du sol.

Aujourd'hui nous insistons sur l'opportunité de la construction des chemins de fer, pour le développement d'une richesse non moins importante, les poissons de nos lacs.

Nos députés du nord sont plus au courant des besoin locaux de ce vaste territoire que nous. Nous aimerions à les voir prendre en main la cause que nous plaidons en ce moment.

Nous reconnaissons le zèle que Messieurs Brick et Bredin ont montré à la législature depuis 1905.

Par leur travail et leur énergie ils ont déjà obtenu beaucoup pour leur pays du nord.

Mais ils ne verront ce grand et riche pays prendre un essort considérable que le jour où ils auront convaincu nos gouvernements sur l'opportunité qu'il y a de construire ou d'aider à la construction d'un chemin de fer jusqu'au Grand Lac des Esclaves.

Ce jour-là, un monde nouveau sera ouvert à la colonisation, et des millions d'habitants pourront y trouver la prospérité, même la fortune.

A M. Jules Fournier

Au Nationaliste, on continue de jouer le rôle de démolisseur. Et ces petites gens s'affublent d'une mission régénératrice de la race française au Canada.

Pourtant, il est bien connu que cette feuille, depuis qu'elle existe, n'a rien fait, que de chercher à diminuer dans l'opinion publique tous ceux de notre race qui se sont élevés au premier rang.

Nos compatriotes les plus distingués, depuis Sir Wilfrid Laurier, jusqu'à ceux qui occupent des positions plus modestes, tous ont dû essuyer l'avenir, et les écrits fielleux des correspondants du "Nationaliste".

Est-ce là vraiment remplir une mission régénératrice de la race française au Canada??

Du reste, la race française au Canada n'a pas à subir une régénération, et si elle se trouvait dans cette obligation, nous chercherions ailleurs qu'au "Nationaliste" des régénérateurs.

Cette fois, le "Nationaliste", dans son édition du 23 août, s'attaque grossièrement à notre directeur, Monsieur le Sénateur Roy.

Ce n'est pas la première fois, puisque le lendemain de la nomination du Sénateur Roy, cette même feuille trouvait bon d'insulter notre compatriote, dans une correspondance fielleuse, signée "Ouïpeg". Et c'est ce que Monsieur Jules Fournier appelle être un patriote, et un Nationaliste, que de chercher à diminuer le prestige de nos hommes publics?

Que Monsieur Jules Fournier et ses pareils n'acceptent pas les vues de Monsieur Roy sur certaines questions, c'est son droit, et il en use, à l'occasion librement. Mais qu'il réponde par des insultes et des injures, cela ne prouve qu'une chose: c'est que Monsieur Fournier est un goujat.

Nous savons que Monsieur le Sénateur Roy n'accorde que du mépris aux remarques du "Nationaliste", mais au nom de ses compatriotes, nous ne voulons pas laisser passer, sans la relever, une insulte qui ne s'adresse pas seulement à Monsieur Roy, mais à tous les Canadiens-Français de l'Ouest.

Monsieur Fournier, pour expliquer la nomination de Monsieur Roy au Sénat, ne trouve qu'une raison: "c'est que dans l'Ouest, "les hommes de quelque instruc-"tion sont extrêmement clair se-"més."

Voilà une assertion pour le moins hasardeuse, nous laissons à ceux de la province de Québec qui connaissent bien notre population française de l'Ouest, de renseigner Monsieur Fournier sur ce point.

Nous n'avons pas la présomption de croire que notre niveau intellectuel se soit élevé au plus haut degré, mais nous avons un avantage sur les correspondants du "Nationaliste": c'est que nous le savons!

Fasse le Ciel que la race française dans l'Ouest ne soit jamais affligée d'un régénérateur, genre Fournier, et ses pareils!

La Greve des Mecaniciens du C.P.R. et l'Opinion Publique

Depuis déjà plusieurs semaines, les ouvriers des dépots du C.P.R. sont en grève. Nous assistons une fois de plus à un formidable conflit qui met en présence le travail organisé et le Capital.

Ce conflit revêt aujourd'hui un caractère de gravité extrême et peut apporter de graves perturbations dans l'économie commerciale du Canada et plus particulièrement des provinces de l'Ouest.

Il ne semble pas cependant que l'opinion publique s'en émeuve autrement. Les journaux quotidiens qui, par la fréquence et l'importance de leur tirage, sont en rapports directs avec elle, n'enrégistrent aucune fluctuation dans son entiment.

Un esprit déductif verrait dans ce phénomène d'indifférence une preuve de plus à ajouter à cent autres, s'il lui fallait démontrer que la presse, ne subit en aucune façon l'influence de l'opinion publique mais que bien au contraire, elle la crée et elle la dirige.

Parce que nous arrivons à l'époque des élections législatives, les quotidiens ne voient plus d'intérêt que dans la politique. Hors de cette dernière plus rien n'est digne d'attention, à peine consacre-t-on à la grève, la place nécessaire pour en noter les diverses phases.

La presse revendique, cependant, la place d'honneur parmi les différents facteurs de développement de notre beau pays. Si elle tient à la conserver, qu'elle jette le cri d'alarme, qu'elle crée un mouvement d'opinion assez puissant pour obtenir la fin rapide de la grève du C. P. R., grève qui aujourd'hui n'est qu'un malheur mais qui, demain peut-être, sera une calamité.

Il ne nous convient pas de rechercher lequel des deux partis a tort ou raison, ni celui des deux qui doit céder.

Les causes du conflit reposent sur des questions techniques que nous ne pouvons aborder.

Mais il est de notre devoir de réclamer la fin d'une lutte au cours de laquelle c'est nous qui recevons les coups les plus rudes.

Depuis plusieurs semaines les ateliers de réparation du matériel roulant sont fermés, par une roue, pas un essieu n'ont été réparés depuis le commencement de la grève. Ceci veut dire quelque chose, quand on considère le nombre de trains roulant tous les jours entre l'Atlantique et le Pacifique, et sur les multiples embranchements du réseau du C.P.R.

Malgré tous les efforts de la puissante compagnie pour masquer la gravité de la situation, nous sommes maintenant à peu près certains que 18 pour cent du matériel sont hors d'usage.

Dans 8 ou 10 jours cependant, le transport des grains de lOuest vers les grands Lacs devrait battre son plein. A ce moment peut-être, 40 pour cent du matériel roulant du C.P.R. seront hors de service, diminuant d'autant les facilités de transport.

Entre les battages et la fermeture de la navigation sur les Grand Lacs, le fermier obtient le plus haut prix pour le blé. Il bénéficie du bon marché du transports par eau au moment précis où les exportateurs accumulent les quantités énormes de grain. Si pendant cette période d'activité, notre meilleur che min de fer est en mauvais état, la quantité de grain amené au bord des grands lacs diminuera en raison directe de la diminution du matériel roulant.

Pour les provincs de l'Ouest, qui, pour vivre n'ont encore que les produits de la culture, on conviendra que la question est des plus graves.

Le commerce est d'une manière générale, basé sur la rentrée d'argent qui se produit à l'automne. L'abaissement de cette rentrée peut amener une crise d'autant plus aiguë que le crédit sera difficile à obtenir.

Une autre raison aussi grave, si ce n'est plus, plaide en faveur de la cessation immédiate de la grève. C'est l'approvisionnement en combustible du Manitoba et du Sud de la Saskatchewan.

C'est au mois de septembre que commencent généralement les grosses expéditions de charbon pour la région des prairies. Jusqu'au mois de mars le traffic est considérable, le maximum se trouvant atteint vers le mois de Novembre.

Si à ce moment le C. P. R. ne peut fournir le nombre de wagons nécessaires pour le transport du combustible et s'il sévit un hiver aussi rigoureux que le fût celui de 1906-07, qu'arrivera-t-il?

La question est angoissante. Nous la posons au public, au Gouvernement, au C.P.R. et aux ouvriers grévistes.



AVIS AUX INGENIEURS

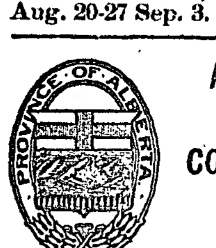
Avis est par les présentes donné que des examens seront tenus, par David Fraser, un Inspecteur de Bouilloires dument qualifié pour la Province d'Alberta, aux endroits et dates suivants:

Edmonton, Hourston's Hall, 25 août.
Morinville, Hotel Morinville, 27 août
Stony Plain, Hotel Bismark, 29 août.
Fort Saskatchewan, Hotel Queen's, 1 [sept.
Leduc, Hotel Waldorf, 11 sept.
Millet, 12 sept.

Ces examens, qui auront lieu à neuf heures a.m., sont pour permettre aux ingénieurs et aux apprentis de se qualifier pour des certificats tels de que prescrit dans l'Acte des Bouilloires à Vapeurs, 1906.

Les applications pour passer ces examens devront être faites à l'Inspecteur ou à

JOHN STOCKS,
Deputé Ministre.
Département des Travaux Publics,
Edmonton, Alta.
Aug. 20-27 Sep. 3.



AVIS PUBLIC

COUR SUPREME D'ALBERTA

Les sessions de la Cour Suprême d'Alberta, en banc et pour le procés de causes civiles ou Criminelles, et pour le procés de motions et autres affaires civiles, auront lieu au endroits et dates suivants:

EN BANC

Endroits	Dates
Edmonton	Oct. 6, 1908 et 2 mars 1909
Calgary	1 dec., 1908 et 1 juin 1909

POUR LE PROCÈS DE CAUSES

Edmonton	3 novembre, 1901, 2 février 1909 et 4 mai, 1909
Wetaskiwin	17 novembre 1908 et 13 avril 1909
Red Deer	27 octobre, 1908 et 20 avril, 1909
Calgary	3 novembre, 1908 et 2 février, 1909 et 2 mai 1909
Medicine Hat	27 octobre, 1908 et 20 avril, 1909
Lethbridge	27 octobre, 1908 et 27 avril, 1909
Macleod	10 novembre, 1908 et 6 avril, 1909

Daté à Edmonton ce 7iem jour d'août, A.D., 1908.

S. B. WOODS,
Aug, 27-3 Député Procureur-Général.



Résumé des Réglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourre être prise comme homestead par toutes personnes se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 âcres plus ou moins.

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personellement au bureau de l'agent local ou sous-agent.

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture de celui-ci chaque année, au cours d'un terme de trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) de toute personne éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après le teneur de cet acte, quand au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte, quant à la résidence, pourront être remplis par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de faire.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Des soumissions cachetées adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'au midi le vendredi 8 septembre pour le transport de la poste de Sa Majesté, sur contrat proposé de quatre ans, deux fois par semaine aller et retour, entre Lac Ste. Anne et Onoway, à commencer au plaisir du Ministre des Postes.

Des affiches imprimées contenant plus de renseignements pourront être lues et des formes de soumissions obtenues aux bureaux de Poste de Lac Ste. Anne et Onoway, et au bureau de l'Inspecteur des Postes.

A. W. CAIRNS,
Inspecteur.
Edmonton, 31 juillet, 1908.
Aug. 20-3.

UNE ATLAS DU CANADA

LE Departement de l'interieur a publié un pamphlet, contenant des cartes geographique des Provinces Canadiennes.

Cette Atlas est d'une grande valeur et elle sera utile aux enfants et même aux adultes à qui elle donnera des connaissances de l'histoire est de la géographie de notre pays.

Une édition de cette Atlas sera distribue gratuitement, et dans la langue qu'ils choisiront, à tous ceux qui en feront la demande à monsieur

W. D. SCOTT,
Surintendent de l'Immigration,
Ottawa, Canada

AVIS.—Monsieur le Surintendant de l'immigration sera aussi très heureux d'adresser une de ces Atlas en Europe ou aux Etats Unis à tous vos amis, du moment que vous lui en indiquerez les noms et les adresses.

Indiquez aussi dans quelle langue vous desirez que ces Atlas soient imprimés.

SEANCES DE LA COUR DU DISTRICT

Les séances de la Cour du District auront lieu comme suit:

Athabasca Landing, Mercredi, Septembre 9, 1908, à la place Mardi, Octobre 20
Petit Lac des Esclaves, Lundi, Septembre 14, 1908
Peace River Landing, Lundi, Septembre 21, 1908
Fort Vermillion, Lundi, Septembre 28, 1908
Fort McMurray, Lundi, Octobre 5, 1908

Daté à Edmonton, ce premier jour de Septembre, A.D. 1908.

S. B. WOODS,
Député Ministre

M. Ames et ses Accusations

A première vue, et pour ceux qui n'ont pas suivi les débats de la Chambre des Communes de la dernière session, les accusations que Monsieur Ames porte contre l'administration du Departement de l'Intérieur semblent avoir un semblant de vérité.

Cependant, ceux qui se donneront la peine de lire le Hansard, reconnaitront que toutes les assertions de Monsieur Ames ont été réfutées avec succès, sur le parquet de la Chambre des Communes.

Dès le commencement de son discours, Monsieur Ames cherche à créer une impression fausse dans son auditoire, en allèguant que le Gouvernement Laurier a jeter en pâture aux spéculateurs, la plus grande partie du domaine public, surtout en ce qui regarde nos limites à bois.

Cette allégation a été répétée par Monsieur Ames, et ses camarades politiques, aux quatre coins du pays.

Pourtant, ces Messieurs savent bien, qu'en disant ainsi, ils trompent le peuple.

Depuis que Sir Wilfrid Laurier est au pouvoir, le Ministre de l'Intérieur a vendu à peu près 6,000 milles carrés de limites à bois. Est-ce là, comme veut le faire croire Monsieur Ames, la plus grande partie des terres à bois du Canada?

Le rapport du surintendant des forêts, en 1903, estimait l'étendue de nos limites à bois, à 123,600 milles carrés.

Parconséquent, les cinq ou six milles milles carrés qui ont été vendus depuis 1896 ne représentent pas une partie bien considérable du domaine public!

Monsieur Ames dénonce énergifaits. Pourquoi alors cherche-t-il à créer une fausse impression dans le public? Tout simplement pour servir les fins de sa cause!

Monsiur Ames dénonce énergiquement le système employé par le gouvernement, pour disposer de nos limites à bois.

Cependant, Monsieur Ames sait bien que le Gouvernement Laurier a continué à se servir, pour cette fin de l'administration, du même système employé depuis 1889.

Le député de Saint-Antoine fait un crime à Monsieur Sifton d'avoir enlevé la clause des règlements qui donnait le privilège au Gouvernement de canceller, à la fin de chaque année, les baux accordés aux marchands de bois.

Pour être juste et honnête, M. Ames aurait dû donner à son auditoire l'explication que Monsieur Sifton a donnée à la Chambre des Communes, sur ce sujet.

M. Sifton a fait remarquer à ses collègues, que l'ancienne clause était déraisonnable, et presqu'absolument prohibitive.

Aucun marchand de bois, dit l'ex-ministre de l'Intérieur, ne placerait des capitaux dans cette industrie, s'il croyait que les privilèges qui lui ont été accordés par un Gouvernement pourraient lui être enlevés, au bout d'un an.

Monsieur Ames accuse le Gouvernement d'avoir vendu à des particuliers, à des prix trop bas, des limites qui ont été revendues, par la suite, à des profits considérables.

D'abord, la question de prix est une question d'appréciation.

Il est fort possible, il est même probable, que des marchands de bois aient réalisé de gros profits, sur des limites à bois achetées du Gouvernement. D'un autre côté, il a été prouvé qu'à plusieurs reprises, sous le système de vente que nous employons maintenant, des limites à bois ont été payées très cher, lorsqu'elles ne valaient presque rien. Dans ce genre de transaction, il y a toujours des risques à prendre!

Pour justifier le système de vente employé, nous devons faire un estimé général, et prendre en considération la moyenne du revenu.

Ainsi, nous trouvons que 6,500 milles carrés vendus par le Gouvernement Laurier ont rapporté à l'Etat $81 par mille carré. Ce revenu est à peu près le même que celui reçu, des mêmes sources, par le Gouvernement de la province de Québec. Durant les seize dernières années, la province de Québec a reçu une moyenne de $81.16 par mille carré, pour ses limites à bois.

Cette comparaison n'indique pas que nous ayons été sacrifiés, comme veut le faire croire le député de Saint-Antoine.

M. Ames se plaint aussi que les avis donnés par le Gouvernement, pour la vente des limites soient trop courts. Nous avons suivi, sur ce point, absolument la même pratique, suivie par tous les Gouvernements.

La dernière limite vendue par le Gouvernement conservateur en 1896, à Messieurs McKenzie et Mann, fut livrée après un avis de 14 jours, seulement.

Monsieur Ames ajoute encore qu'en dehors des annonces faites dans les journaux, il n'y a que quelques amis du Gouvernement qui reçoivent des avis de soumissions. Cette assertion est fausse, et Monsieur Ames le sait bien. Toute personne qui envoie son nom, et son adresse au Département de l'Intérieur, reçoit un avis chaque fois qu'une limite à bois est mise en vente.

Mais là où Monsieur Ames est le plus injuste, et le plus insidieux c'est lorsqu'il ne dit pas que l'honorable Monsieur Oliver, le Ministre de l'Intérieur actuel a changé le système que Monsieur Ames lui-même condamne, et cela longtemps avant que le député de Saint Antoine commence sa tournée politique.

D'après les nouveaux règlements, établis par Monsieur Oliver, des explorations et des évaluations préliminaires devront être faites avant que les limites à bois du Gouvernement soient mises en vente.

Ces changements importants furent faits en février.

A voir, et à entendre dire M. Ames, on dirait qu'il veut créer l'impression dans le public, que c'est grâce à ses efforts, que ces changements ont été amenés; lorsque le Ministre de l'Intérieur luimême, les préparait il y a plus d'un an.

Un autre point que M. Ames a cherché à grossir, pour le montrer au public sous un mauvais jour, c'est l'existence d'une compagnie appelée l'"Imperial Pulp Co."

Il nous a dit, par exemple, que cette compagnie vivait dans une boîte postale à Winnipeg. Il l'a entourée d'une enveloppe mystérieuse, pour lui donner une apparence suspecte.

Pourtant, Monsieur Ames était présent au comité des comptes publics, quand Monsieur Burrows et plusieurs autres ont donné tous les renseignements désirés, sur cette compagnie, "l'Imperial Pulp Co".

Les actionnaires et directeurs de cette compagnie sont Sir Daniel McMillan, Lieutenant-Gouverneur du Manitoba, Monsieur Burrows, et Monsieur R. R. Paterson qui en est le secrétaire.

Le rapport du secrétaire d'Etat, de 1903, donne les mêmes renseignements sur cette compagnie, ainsi que pour toutes les autres compagnies, enregistrées la même année.

Monsieur Burrows a expliqué à la Chambre des Communes quel était le but de cette compagnie. Elle devait ériger une manufacture de pâte à papier à Edmonton! Pour développer cette industrie, il était nécessaire de s'assurer, la matière première, et c'est dans ce but que "l'Imperial Pulp Co." a acheté les limites à bois, que M. Ames lui jalouse.

Il n'y a rien eu de mystérieux, et de suspect dans les transactions de cette compagnie, qui est composée d'hommes aussi distingués, et aussi au-dessus de soupçons, que peut l'être le député de Saint-Antoine.

Non, en tout ceci Monsieur Ames a surchargé son rôle, et il a dépassé le but.

Quand le public sera bien renseigné sur cette question que M. Ames lui a apprêtée et servie à sa manière, il n'aura pour ce politicien errant que du dégoût, et du mépris.

SIR WILFRID LAURIER

Le "Saturday Night" de Toronto, journal indépendant à tendances fortement conservatrices, dit de Sir Wilfrid Laurier:

"L'imagination du peuple voit cette grande, cette splendide figure se détacher seule sur l'horizon. Il est impossible qu'il soit battu dans un pays jeune et impressionnable, par des forces comme celles qu'on lui oppose aujourd'hui."

Lettre de l'Abbé Bérubé

29 août, 1908.

Mes chers compatriotes de l'Ouest,

Dans notre entretien de l'autre semaine nous constations que nos frères de la Province de Québec, et particulièrement les pasteurs entretiennent à notre sujet des craintes qu'ils croient fondées. Conserverons-nous notre caractère distinctif de Canadiens-français, parlant toujours le doux langage de France, et resterons-nous toujours des fils soumis de la Sainte Eglise Catholique? Pour ma part, plus j'étudie le pays, plus je viens en contact avec nos braves Canadiens, plus je suis intimement convaincu que nous resterons ce que nous sommes au point de vue religieux et national, et au point de vue matériel et social, notre position est et sera infiniment meilleure que celle de nos frères de la province de Québec. N'avons-nous pas à notre disposition un capital énorme? Ces terres toutes défrichées, d'une richesse incomparable que nous acquérons GRATIS ou à un prix nominal, nous fourniront amplement les moyens de mener une vie paisible et heureuse, et de nous élever dans l'échelle sociale.

Mais, pour cela, il faut le vouloir, il faut nous débarrasser des défauts qui ont fait échouer tant des nôtres sur différents théâtres; il faut donner à nos enfants une éducation qui, leur permettra d'apprécier la loi de nos pères, de la défendre au besoin, tout en faisant leur chemin parmi les éléments divers que nous coudoyons.

Or, faisons d'abord une double constatation. Il est clair que les Anglais venant de l'Angleterre, des Etats-Unis et surtout d'Ontario, ne nous aiment pas. Malgré l'entente cordiale, le FRENCH est toujours plus ou moins pour eux l'ennemi. Ils ont de nous une certaine défiance. A Ottawa et ailleurs, ils ont constaté que le Canadien-français, lorsqu'il se tient debout, les regardant en face, est parfaitement capable de tenir son bout. Les Laurier, les Lemieux, les Bourrassa, les Bergeron, les Tarte, les Angers, les Turgeon, et tant d'autres leur ont montré ce que valent les Canadiens-français, lorsqu'à l'esprit gaulois, à l'intelligence latine au goût français vient s'ajouter la discipline savante, la formation forte, que donnent nos bons collèges classiques de la P. Q.

Désormais, il est plus que ridicule, il est, comme ils le disent "Preposterous to look down upon" les Canadiens-français. Et les fêtes grandioses, incomparables de Québec qui ont été, grâce en soit rendu à Dieu, et aux infatigables organisateurs, essentiellement et complètement françaises, ont mis le sceau à la démonstration.

Tous, en effet, Anglais, Américains et Ontariens, s'en sont retournés en disant, avec le Prince de Galles et Lord Elgin: "Ces Canadiens sont une race de gentilhommes," et avec une foule d'autres que j'ai entendu de mes oreilles, "ces Canadiens-français sont vraiment étonnants; eux seuls pouvaient nous donner dans les circonstances et dans un temps si court, des pageants si complètement réussis."

Les Anglais commencent donc à nous apprécier: d'or et déjà, ils sont obligés d'admettre que le Canadien-français, quand il sait oser, peut faire bien et beaucoup.

De là, à nous craindre, il n'y a qu'un pas et la crainte est ici comme toujours le commencement de la sagesse. Or, voyez-vous, compatriotes, quelle pose il faut prendre devant nos amis, les ennemis?

D'abord, comprenez-moi bien, je ne vous avise pas de les haïr, de leur être durs, de chercher à leur nuir. Au contraire, il faut être bons, polis, obligeants, etc., enfin de bons voisins. Mais de là à faire leurs affaires en négligeant les nôtres, il y a loin.

Ceci m'amène à faire devant vous la seconde constatation. On dit souvent que nous, Canadiens-français, n'avons pas l'esprit de corps, qu'on constate chez d'autres nations; que nous ne savons pas reconnaître le mérite des nôtres qui se distinguent; que nous ne sommes pas reconnaissants à ceux qui nous font du bien. En voit-on quelqu'un qui s'élève au-dessus des autres, par ses talents et son énergie, vite on cherche en lui le côté faible, le point vulnérable.

On grossit à plaisir ses petits défauts, et on oublie ses grandes qualités, ses mérites certains, et ses actions fructueuses. Avouons qu'il y a un fond de vérité, au moins, dans ces tristes aveux. Combien de grands Canadiens ont été méconnus! Combien de grands coeurs ont été conduits à une fin prématurée par l'ingratitude de leurs concitoyens! Il est inutile de citer des noms. Dans l'ordre religieux et social nous devons également une dette énorme aux grands évêques, missionnaires et apôtres du passé et du présent. Combien parmi eux cependant, ont été ou sont peu appréciés. Nous en connaissons dont les oeuvres étonnent les étrangers, euxmêmes, mais dont le coeur saigne à la vue de la rétribution qu'on leur accorde. Tout cela n'est-il pas vrai? et combien de couleurs nouvelles ce tableau ne pourrait-il pas supporter, tout en restant audessous de la réalité.

Eh bien, mes chers compatriotes, dans ces provinces-ci surtout, vous avez besoin de protecteurs. Vous vous ferez respecter si vous savez vous tenir debout devant les autres; vous réussirez si vous êtes unis. N'allons pas nous pâmer d'une admiration béante, devant tout ce qui sonne Anglais, Américain.

Reconnaissons que les nôtres ont leur mérite. Déjà de nombreux hommes capables, religieux et laïques, sont prêts à se dévouer pour vous, si vous voulez bien les soutenir. Qu'y a-t-il donc à faire? Bannir d'au milieu de vous l'esprit de chicane et de jalousie, serrer vos rangs autour de vos pasteurs, encourager, par vos remerciements et par vos votes, au besoin, ceux des nôtres qui sont capables de nous représenter dans les conseils de la nation. Surtout, qu'il n'y ait pas un seul traître parmi nous. Vous savez ce qui, de tout temps, a fait le malheur des Irlandais dans leur infortuné pays: les traîtres. Dans une armée, un traître est fusillé sans merci, il devrait en être un peu de même parmi nous. Je ne vous conseille pas, sans doute, d'ôter la vie, de nuire même à ces vilains hères qui comptent pousser leurs petites affaires en se mettant à la disposition de nos pires ennemis, en abreuvant d'amertumes leurs pasteurs et protecteurs; en trahissant notre cause; mais il est parfaitement permis de faire le vide autour d'eux et de leur faire sentir tout le mépris qu'ils méritent. Comme Gédéon, faisons le choix de nos hommes. Ne comptons que sur les soldats sûrs et éprouvés. Faisons mieux. Soyons tous de ceux-là. Qu'il n'y ait pas non plus de jalousie de clocher.

Habitants de l'Alberta et de la Saskatchewan, nous sommes tous des frères. Les mêmes lois à peu près nous régissent. Les conditions de lieu sont généralement les mêmes. Donc, les intérêts des uns doivent être les intérêts des autres. Aidons à placer, n'importe où, pourvu que ce soit dans un centre canadien-français, ceux des nôtres qui viennent grossir notre effectif. Rendons-leur tous les services en notre pouvoir. On le sait, les commencements sont toujours un peu rudes. Adoucissons-les aux nouveaux venus.

Je vois que je m'oublie. Je prêche. Pardonnez-moi. Votre bonheur est ce qui me tient au coeur. Ces principes posés, nous entrerons dans nos entretiens futurs, dans le détail de l'organisation qu'il faut créer parmi nous.

A. P. BERUBE, P.P.
Proc.-Dioc.

Une révolution dans la téléphonie sans fil.

Après le télégraphe sans fil, nous avons maintenant le téléphone sans fil. Cette invention française est due au génie de MM. les lieutenants de marine, Colin, Geauce et Mercier, dont les appareils aux récentes expériences ont montré une supériorité sur tout ce qui existe actuellement.

Ils ont eu un remarquable succès dans leur communication avec une station sans fil à Raz de Seine, distante de 310 milles de Paris. Les paroles ont été très distinctes et ces officiers pensent qu'avec un léger perfectionnement à l'appareil, ils pourront, dans 4 mois, échanger une conversation à 600 ou 700 milles de distance.

RESTAURENT A VENDRE.—Occasion exceptionnelle. Endroit bien placé. Vis-à-vis de la place du marché. Le "City Restaurant." Conditions avantageuses. Raison de vente: départ pour l'Est. Adressez-vous à R. Glanville.

INSTITUTEUR. —Monsieur Ernest Chartrand, de Montréal, instituteur, avec tous les diplômes désirés et bonne recommentation de la province de Québec, désire emploi comme maitre d'école dans l'Alberta. S'adresser à —Boite 25, Courrier de l'Ouest.

Chg. 2-8.

PERDU. — Trois chevaux. —Une jument baie de huit ans, avec licou, tache blanche sur patte de derrière, marque indistincte sur le côté gauche. Un poulin bai foncé, avec une étoile blanche dans le front. Un jeune cheval avec point blanc sur le nez, et les deux pattes de derrière blanches. $10.00 de récompense à celui qui les retracera. Ecrire à C. R. Nelson, Clyde P.O., Alta.

1 mois.

Question d'Hygiène

Protégeons les jeunes berceaux contre les attaques du mal

On ne se fait pas une idée des ravages que le mal exerce dans le monde des petits-enfants. On devrait avoir sans cesse les yeux ouverts sur les berceaux pour en repousser les attaques des ennemis qui s'acharnent à les détruire.

J'attire l'attention des personnes intéressées sur cette sérieuse remarque du Dr Jules Rouvier, de Beyrouth:

" Al'aurore de la vie, des périls innombrables menacent le nouveau-né et le nourrisson. Ils n'ont pas seulement à redouter les maladies ordinaires et les accidents journaliers auxquels nous sommes tous exposés. Leur fréquence et leur gravité ne sont rien à côté des dangers plus sérieux, que font courir aux bébés, l'inexpérience des parents ou les préjugés du vulgaire."

L'ignorance, en général, est un grand mal, puisqu'elle empêche un peuple de vivre. Relativement à la première enfance, elle est un véritable fléau: elle tue, par année, dans tous les pays du monde, des centaines de milliers de jeunes enfants qui certainement vivraient si les préceptes les plus élémentaires de l'hygiène infantile et les principaux éléments de l'éducation morale étaient généralement mieux connus.

Si les parents chrétiens ont réellement conscience des lourdes responsabilités qui pèsent sur leurs épaules par rapport à l'éducation de leurs petits-enfants au double point de vue physique et moral, ils doivent faire tout en leur pouvoir pour connaître les devoir qui s'y rapportent. Avec toute l'autorité que me donnent ici l'expérience et la vérité, je proclame hautement qu'en général ils les ignorent dans leur partie essentielle, et que, s'ils les connaissent, ils sont loin de s'en acquitter comme le demande l'intérêt du nouveau-né.

Ah! vous croyez que je tombe dans l'exagération. Ecoutez ce que dit la voix autorisée du Dr Donnée des jeunes mères de Paris, la Ville-Lumière:

"Il est impossible, pour peu que l'on observe autour de soi ,au sein de nos familles, de n'être pas frappé des embarras et des difficultés que rencontrent à chaque pas les jeunes mères pour élever leurs enfants dans le premier âge, pour conduire leur régime et pourvoir aux plus simples accidents qui se présentent. La plupart d'entre elles n'ont évidemment aucune règle à cet égard, elles marchent au hasard et suivant leur instinct plus ou moins développé; les plus habiles s'en tirent passablement, les autres sont continuellement dans l'incertitude et le doute. Craignant toujours de faire trop ou trop peu, ne connaissant nullement la nature de l'enfance, l'étendue de sa force et les limites de sa résistance, elles se laissent dérouter au moindre obstacle, s'effrayent quelquefois outre mesure, ou négligent au contraire les conditions les plus essentielles."

Voilà ce que la science et la conscience dictent à une sommité hygiéniste de dire à une ville considérée comme le cerveau du genre humain. Qui oserait penser que ces braves paroles ne s'adressent pas, à plus forte raison, à tout l'ensemble de nos jeunes mères canadiennes-françaises?

Le Dr Donné fait observer encore ce fait bien trop réel aussi du côté occidental de l'Atlantique:

"C'est surtout de force et de fermeté que manquent un grand nombre de mères pour élever convenablement leurs enfants."

Quelle en est la cause et comment cela se fait-il? Prêtez toute votre attention à cet enseignement juste du Dr Donnée si instruit et si honnête

"Confondant perpétuellement leurs instincts de tendresse maternelle avec le sentiment de leur devoir, elles se laissent entraîner à des faiblesses dont leurs enfants sont les premières victimes, ou bien elles sacrifient, sans s'en rendre compte, à leur propres jouissances les véritables intérêts des petits êtres dont elles sont chargées, n'ayant pas une idée nette de leurs devoirs, ni de ce qui convient réellement à l'enfance, elles flottent incertaines entre les inspirations de leur zèle et les conseils contradictoires qui leur arrivent de toutes parts.

Les mères de famille sont tenues en conscience de remplir les devoirs de la maternité: il ne leur est donc pas permis de les ignorer.

J'ai constaté partout, par ma propre observation, qu'en général elles ne cherchent pas à prendre les moyens de connaître leurs devoirs d'état, quant à ce qui regarde l'éducation de leurs petits-enfants surtout dans le premier âge. Il y a bien de nobles exceptions, mais celles-ci sont malheureusement trop rares dans notre siècle de lumière et de progrès.

L'autre jour, un curé d'une des paroisses du comté des Deux-Montagnes a cru bon de m'encourager sur mon oeuvre de diffusion des lumières de l'hygiène en rapport avec l'éducation des petits-enfants, et il exprima le plus vif désir de voir le journal "Le Canadien" occuper la place d'honneur dans tous nos foyers. Il me fit des remarques d'une si haute importance, qu'elles trouveront place au commencement de mon prochain article.

Dr. ELZEAR PAQUIN.
Du "Canadien"

Les Revenus du Canada

La fin du régime tory et le régime actuel

Chaque jour, les organes conservateurs crient à la banqueroute des finances fédérales.

Nous avons montré ce qu'il en est, en publiant un tableau prouvant que les revenus se

REGIME CONSERVATEUR:	Revenu	Déficit.
1894-95	$33,978,129	$3,606,897
1895-96	36,618,591	1,513,414

On le voit nos revenus n'atteignaient pas 40 millions et nos finances se soldaient par des déficits.

Il suffit d'une année au régime libéral pour faire disparaître les déficits, et depuis 1897, nous l'avons vu déjà, les surplus se sont accumulés en chiffres énormes.

	Revenu	Surplus
1906-07 (9 mois seulement)...	$67,969,328	$16,427,167
1907-08	96,054,505	19,413,054

Ainsi en 1906-07, en neuf mois, nous DOUBLIONS les résultats de 1894-95, et en douze mois, en 1907-08 nous TRIPLIONS ces résultats, pour les revenus.

Aux déficits, étaient substitués des surplus énormes.

De ce que les revenus diminuent cette année (1908-09), les conservateurs crient à la ruine: mais les chiffres des premiers mois font prévoir des revenus d'au moins 75 millions, et un surplus d'au moins 12 millions.

La crise américaine a affecté notre prospérité, mais elle ne l'a pas arrêtée.

Et si les conservateurs veulent faire des comparaisons, qu'ils remontent jusqu'aux années de leur régime de défectueuse inertie.

Les revenus se sont accrus prodigieusement depuis 1896.

Puisqu'on y revient, nous mettons en regard les chiffres des deux dernières années du regime conservateur, et du régime libéral:

Voci les chiffres des deux dernières années:

L'esprit humain arrive à la douce et brave maturité, à la saison sérieuse et bonne de la raison et de l'apaisement.

Les Cloches de Suresnes

Le jour où l'on vint les chercher
Là-haut, dans le petit clocher
Dont elles étaient souveraines:
"Par où donc nous conduisez-vous?
Et qu'allez-vous faire de nous?
—Dirent les cloches de Suresnes;—

' En canons va-t-on nous changer?
La patrie est-elle en danger?
Allons-nous, encore, la défendre?
Ou dans la main de l'indigent,
Serons-nous billon, s'échangeant
Contre un bon morceau de pain tendre?

"Ou bien va-t-on nous rajeunir?
Et— carillon de l'avenir —
En de fins clochers de dentelles
Allons-nous, plus haut, chanter Dieu
En gazouillant dans le ciel bleu
Avec nos soeurs les hirondelles?"

...Ainsi les cloches, doucement,
Avec un dernier tintement
Qu'on entendit, longtemps, bruire,
Tout comme les Saintes d'antan,
Vierges sans peur, tout en chantant
Allèrent au feu du martyre!

* * *

Hélas! cloches du matin-jour
Qui chantez l'Angelus d'Amour
Dès l'aube rose, à perdre haleine,
Dans votre bronze—ô déshonneur!—
On a coulé le soir sonneur
Du sombre tocsin de la Haine!

O toi qui dictais, autrefois,
Et t'y reprenant par trois fois,
Sa tâche au semeur solitaire,
O bronze ami du paysan,
Te voici le bronze à présent
Du blasphémateur de la Terre!

Toi qui voulais être ouvrier
Du rouge labeur meurtrier
Pour le salut de la patrie,
Te voici l'image aujourd'hui
—O dérision! — de celui
Qui nargua la France meurtrie!

* *

...Mais, qu'importe! Dieu, dans sa main
Tient les revanches de demain
Et l'heure est peut-être bien proche
Où, lavant ton court déshonneur
Dans le feu purificateur,
Cher bronze, tu reviendras cloches;

L'heure où, dans le nouveau clocher,
Tu pourras, de ta voix têtue,
Bourdon sonore au coeur sacré,
Implorer Dieu pour l'Egaré
Dont tu fus jadis, la statue!

THEODORE BOTREL.

ROYAUME DE LA FEMME.

Suite de la page 3.

La plante dont la racine plonge dans l'argile fleurit et exhale son parfum vers le ciel.

Mais il faut consentir à vivre dans cette dualité que tout l'univers révèle, proclame, et nous incliner devant les lois mystérieuses qui régissent les mondes.

Croyez que les temps nouveaux sont proches où la vraie auréole de la femme ne lui viendra pas seulement des dons de la beauté, d'élégance, de grâce ou d'intelligence, mais surtout des qualités de son coeur et de son âme.

En terminant, j'exprimerai ce voeu. Puisse la société nouvelle être assez bien organisée pour que la femme, la mère, reste en sa maison, sans être jamais forcée d'aller au dehors pour aider le père à gagner le pain quotidien.

Et si, pour arriver à ce résultat, un peu plus de simplicité dans les moeurs et les habitudes était nécessaire, ah! que de grand coeur je la reclamerais des femmes, mes soeurs.

Baronne STAFFE.

CA MORD!!!

Oui, ça mord toujours, quand il y a une petite rivière et des grenouilles ou des vers pour empâter nos lignes!

Quand le soleil se couche, si vous aimez la pêche et si vous savez pêcher, ça mord!!!

Ca mord aussi sur la grève des places élégantes, où les gros dorés se laissent prendre aux jolis sourires des belles diplomates—on n'y fait guère attention, hien! Pendant la belle saison, on rit, on est chic, on flirte un peu, puis sans se douter que ça mord. Cupidon s'amuse à mêler les lignes... puis on se marie à l'automne!

Ca mord au bureau de l'employé qui demande une augmentation de salaire. Voyez son air malheureux! Il parle de sa femme, de ses nombreux enfants, un petit justement baptisé hier —la vie coûte cher, il travaille après le souper... rien ne se donne, tout est augmenté, et pour peu que le patron ait le coeur tendre, ça mord!

Ca mord pour celui qui veut grimper dans le monde. Longtemps d'avance il jette sa ligne à l'eau—il n'est pas encore absolument pressé: aujiurd'hui c'est gras, mais demain sera maigre—en attendant le poisson envié, il paie la traite à ses amis, veut que tout le monde soit son ami... invite celui-ci, salue celui-là, rend service à propos de tout et de rien, fait de temps en temps, à chaque petit dîner, un bout de discours improvisé... d'avance! On dira partout: "Ce UN Tel, quel grand homme, beau talent, il ira loin, et... ca mord!!!

Ca mord aussi, allez, quand une femme se met dans la tête d'être invitée quelque part! Elle se morfond en visite, laisse sa carte en cas qu'on l'oublierait, téléphone souvent au cas où la carte se perdrait... fait des façons par ici, des compliments par là, puis, à force de petits manéges d'une diplomatie de vraie femme, quand vient l'automne, aperçoit à sa porte se grouper une légion de petits cartons bleus, roses, des cinq à sept, parties de cartes, etc., etc.

On voit bien que ça mord quand dans les restaurants, on reluque les filles frisées, fardées, affairées qui servent de la crème à la glace à la vanille, au chocolat, à l'oeillade et aux petits garçons..

Ca mord aussi aux coins des rues, quand le gamin, avec ses journaux prend une voix assez triste pour vous remuer le coeur et attirer un pourboire!...

Ca mord énormement pour l'héritière qui prend un sac d'argent au bout de sa jolie ligne et s'amuse de voir l'infinité de petits goujons qui veulent s'y laisser prendre...

Ils ne craignent pas la pluie, ni le soleil, ni l'eau calme, ni l'eau troublée, ne voient que le joli hameçon doré qui les attire, et ... quand souvent la corde casse, ces chers menés vont se désespérer au fond de l'eau!

Ca mord, va, quand une femme veut se faire donner une toilette nouvelle ou un chapeau à plumes! Elle cajole son mari, lui invente des qualités qu'il n'a pas, lui pardonne des défauts qu'il n'a jamais eus, lui passe la main sur les yeux

Suite à la page 8.



SEPTEMBRE.

Le gai soleil de juillet ne vient plus réchauffer de ses rayons, les fleurs des champs

La nature semble frissonner le soir, lorsque dans le ciel nuageux, le crépuscule s'en vient rapide. Plus de chants dans les bosquets, lse nids sont vides.

Bientôt le feuillage des bois couvrira le sol, et les arbres dénudés secoueront dans la nuit leur fantastique chevelure.

C'est septembre! c'est l'automne!

....

Bientôt aussi notre courte existence aura perdu ses plus belles années. Avec les pemiers cheveux blancs s'envolent les illusions de la jeunesse; et par ces nuits sombres d'un ciel sans lune, il semble que la vie passe plus rapide. Le vent qui souffle en rafale au-dessus de nos têtes, emporte vers le néant nos espérances, nos joies....

Septembre!

Les prés au chaume jauni, sont déserts; le ruisseau semble glacé et les fleurs croissant sur ses rives, sont fanées, tuées par le froid.

Dans le sentier conduisant au hameau, le lièvre écoute craintif, et va, cherchant quelques plantes encore vertes.

Sur la lisière du bois, le coyote, aux yeux de feu, inspecte la prairie, mais, le troupeau couché dans la cour de la ferme ne vient plus brouter l'herbe morte.

Septembre...

Le soir enveloppe la création, quelques gouttes d pluie tombent des nuages qui s'enfuient dans le firmament... Il fait froid, aucun bruit ne trouble le repos de la terre.

Là-bas, bien haut, brille, perçant le nébuleux, une étoile dorée ...

* * *

Petit rayon de bonheur au milieu de cette nuit, comme ta contemplation est douce au coeur de l'homme. Tu sembles un flambeau placé dans l'espace, sur la route de l'éternité... Comme ta vue fait du bien à l'âme. Les jours peuvent passer comme l'ombre. Les années peuvent, une à une, s'engouffrer avec leurs misères, leurs tristes souvenirs dans le vide du passé... mais, toi, petite étoile scintillant seule, dans ce ciel triste de septembre, toujours tu pourras venir charmer les heures d'ennui du pauvre désenchanté, et lui dire dans ton langage inconnu:

"Espère...! Dieu te garde!"

ADOLPHE.

LE LIN.

La culture du lin remonte à une époque très reculée dans l'histoire. La grande valeur de cette plante est connue et appréciée depuis cinq mille ans. Le lin cultivé maintenant dans toutes les parties du monde, paraît avoir été connu d'abord en Egypte et aussi dans les plaines élevées de l'Asie Centrale. Il y a quelques 3,000 ans les Phéniciens donnaient beaucoup d'attention à la culture de cette plante, et dans la suite les Romains et les Grecs considéraient comme un devoir domestique le travail de la filasse de lin. Cette filasse est après le coton celle qui a le plus de valeur et la plus généralement employée dans le commerce. Quoique originaire des régions tropicales, le lin n'atteint sa plus grande qualité que dans les pays tempérés.

L'Alberta est une contrée idéale pour la culture de cette plante. C'est surtout lorsque le lin est semé dans les terres nouvelles, après le premier labour, qu'il rapporte les meilleurs profits. Dès la première année cette plante donnera une récolte abondante et préparera le sol pour le grain devant être semé plus tard.

Dans l'Alberta et la Saskatchewan, il n'y avait en 1890 que 153 acres semés en lin qui rapportèrent 1,462 boisseaux. Dix ans après, le nombre d'acres en culture était monté à 327, rapportant 3,113 boisseaux. Cette année la récolte de lin couvre dans l'Alberta, 123,420 acres, et sera très rémunératrice.

Les fermiers semblent comprendre les avantages nombreux de cette culture tout aussi rémunératrice que celle du blé.

Le lin est une des plantes les plus utiles de la création. Avec la filasse on fabrique une toile très fine d'une grande valeur commerciale. L'histoire ancienne relate que les momies des grands de l'Egypte, étaient enveloppées dans de la toile de lin. En Amérique, l'habitude de cultiver le lin pour sa filasse, est très répandue dans les Etats de l'Est Américain les cultivateurs teillent, peignent, et filent le lin. Il en est de même dans les centres agricoles de la vieille province de Québec où nos laborieuses Canadiennes-françaises confectionnent elles-mêmes les vêtements de toute la famille.

La graine de lin est aussi d'une grande valeur commerciale. Elle est surtout employée pour la fabrication de l'huile de graine de lin. Nous avons trois grandes huileries à Montréal, une à Winnipeg, une à Baden, Ontario. La capacité totale de ces huileries est considérablement, et tout l'huile qu'elles fabriquent trouve emploi au pays. Malheureusement ces compagnies manufacturières sont obligées d'importer des grandes quantité de graine de lin.

Si les fermiers canadiens pouvaient par la culture plus étendue de lin, alimenter nos grandes huileries, les prix du marché seraient toujours favorables, et nous aurions la préférence sur les produits importés pour compléter la demande des manufacturiers canadiens.

Le tourteau qui reste après l'expression de l'huile, est considéré comme aliment nutritif de première qualité pour le bétail, et tous les fermiers devraient s'en procurer.

D'après le rapport récemment de 1907 sur les récoltes, publié par le gouvernement de la Saskatchewan, cette province avait 125,029 acres en lin qui rapportèrent 1,364,716 boisseaux, soit une moyenne de 10 boisseaux à l'acre.

Le rendement le plus élevé en lin récolté à la Ferme Expérimentale d'Indian-Head, Sask., fut celui d'une parcelle ensemencée le 23 mai, de 80 livres de graines à l'acre. Le poids moyen de lin arraché et séché dans ce morceau de terre, a été de 4,030 livres par acre. Ce qui prouve que dans l'Ouest, l'industrie du lin promet de devenir très répandue et que le terrain est tout à fait propice, pour un rendement rémunérateur.

Un autre produit de cette plante est la farine de lin, employée pour cataplasmes émollients, que l'on met sur des inflammations extérieures.

Ces quelques considérations sur le lin auront pour effet de décider nos fermiers à s'adonner à cette culture si payante, qui ne demande pas une préparation de terrain très coûteuse, mais donne au colon l'avantage d'avoir des revenus sur son homestead dès la première année, en semant le lin dans la prairie nouvellement labourée.

LE BLE

On dit que la récolte du blé dans le monde sera cette année de 50,000,000 de minots moindre que l'an passé. La Russie et l'Inde n'auront pas de blé à vendre, et l'Europe devra acheter aux Etats-Unis et au Canada son blé pour les prochains six mois. L'acheteur pourra donc payer à nos fermiers, des prix très rémunérateurs.

LE PORC A BACON.

Les fermiers canadiens, producteurs de porc à bacon, ne doivent pas ignorer que cette payante industrie traverse une crise au Canada et que le Danemark est en train de les supplanter sur le marché anglais. Si l'on ne remédie vitement au mal, nos cultivateurs subiront de lourdes pertes par la mort de cette industrie payante.

Nous donnerons quelques chiffres montrant la forte concurrence que nous fait le Danemark en Angleterre.

Le bacon s'expédie généralement par boites renfermant six porcs.

Pour les trois mois finissant le 31 mars 1907, le Canada a exporté 35,893 boites de bacon, équivalant à 215,358 porcs, tandis que le Danemark arrive avec une exportation totale de 392,000 animaux.

Durant la même période en 1908 le bacon canadien est baissé à 166,560 porcs, tandis que les Danois avaient un total de 510,600, trois fois l'exportation canadienne.

Le mal existe chez nos fermiers qui ne donnent pas assez d'attention à cette industrie, et qui n'ont que des animaux de deuxième classe à offrir sur le marche. Quand le Canadien ne consacre qu'un mois à préparer le bacon, le cultivateur danois en prendra trois, et aura un bacon de qualité supérieure.

Un des grands défauts du porc canadien est la mollesse, car pour peu que le bacon soit mou et tendre, on le cote de second choix, et une mollesse tout à fait prononcée le rend tout à fait invendable avec profit.

Une des principales causes de la mollesse chez un porc, est l'engraissement au maïs; donc, ne vous servez pas de cet engrais lorsque vous désirez produire un bon porc à bacon.

Les porcs tués trop jeunes entrent aussi dans la catégorie de porc mou. On ne doit jamais tuer non plus, lorsque l'animal est "en chaleur", autre cause de la mollesse de la viande.

Les haricots produisent aussi un porc mou et inférieur. La croissance des porcs ainsi nourris étant pauvre et chétive, et le lard mince.

Maintenant, voici quelques-uns des engrais qui produisent un bacon de qualité supérieure:

1o. Donnez aux porcs une ration de grains consistant en un mélange d'avoine, de pois, et d'orge en parties égales.

2o. Non seulement le lait écrémé tend à produire vigueur et croissance rapide, mais il combat d'une manière très marquée toute tendance à la mollesse.

3o. On peut conjointement à une bonne ration, donner de la navette, des potirons, des topinambours, des betteraves à sucre, des navets et des betteraves fourragères sans nuire à la qualité du porc.

Commencez donc, fermiers, dès maintenant, à suivre une méthode de pratique dans l'engraissement des porcs, et le Canada pourra reconquérir bientôt le rang qu'un étranger lui a pris sur le marché d'Angleterre.

L'EMBARGO SUR LE BETAIL CANADIEN.

Interviewé, par le representant de la Presse Associée à Dublin, sur la question de l'embargo, M. William Field, président de l'Association des Eleveurs s'est déclaré carrément opposé à l'abolition de cette mesure.

M. Field déclare que l'élevage est la principale source de revenu des agriculteurs irlandais. Beau coup de paysans sont devenus propriétaires en ces dernières années; ils ont acheté leurs terres à un prix élevé et M. Field croit qu'on devrait les aider tout au moins en maintenant l'ambargo. Il estime qu'avec un peu d'encouragement, l'Irlande pourrait exporter trois fois plus de bestiaux qu'elle ne le fait actuellement.

M. W. Henderson, membre de la commission d'Agriculture Ecossaise, envoyé au Canada, interviewé sur la question de l'embargo a exprimé l'opinion que le rapport de la dite commission contribuera probablement d'une façon efficace à déterminer l'abolition de cette mesure injustifiable.

"Le gouvernement, dit M. Henderson, est libre échangiste et prêt à accorder aux colonies le traitement le plus favorable compatible avec sa politique. Or si un corps aussi important que la Commission d'Agriculture Ecossaise fait rapport qu'il n'existe pas de maladies contagieuses chez les bestiaux canadiens et qu'il n'y a aucun danger à les laisser pénétrer en Angleterre, il sera presque impossible au gouvernement de maintenir l'embargo.

"Ce qu'il faudrait, ce serait une pression suffisante de la part du Canada pour détruire l'influence des éleveurs irlandais qui ont actuellement le monopole absolu de l'entrée du marché anglais et veulent le garder.

"La conséquence de l'embargo c'est de forcer les exportateurs canadiens à débarquer leur bétail à un port d'Ecosse et à deux ports, trois au plus en Angleterre, les autres ports qui leur sont ouverts n'était pour eux d'aucune valeur. C'est donc chose facile pour les acheteurs de bétail de ces ports de former une association, un "ring" bien organisé et je n'hésite pas à dire que depuis que l'embargo est en vigueur, il a fait perdre près de trente millions de piastres aux éleveurs canadiens; aujourd'hui encore, si l'embargo n'existait pas, ils vendraient leur bétail deux livres sterling de plus par tête.

"Ce que nous voulons, nous, c'est que le Canada soit placé exactement dans la même position que l'Irlande. Cela donnerait un élan puissant à l'industrie de l'élevage au Canada.

M. Henderson ne croit pas que l'importation de bestiaux anglais ou écossais s'approprierait une part indue de l'augmentation de valeur qu'il prévoit. La concurrence entre les importateurs assurerait à l'exportateur canadien tout le bénifice supplémentaire auquel il a droit. Enfin, M. Henderson prévoit que les importations de bétail canadien, en Angleterre augmenteraient rapidement si l'embargo était aboli. La viande des bestiaux canadiens, amaigris par la traversée et abattus sans avoir eu le temps de se refaire n'a pu en effet, jusqu'ici se vendre que comme viande de qualité inférieure, ce qui en a réduit la consommation.

M. Henderson est en ce moment à Montréal. Il a toute qualité pour parler de la question de l'embargo, étant membre de l'Association d'Importation libre du bétail canadien. Il est membre également du comité exécutif de la Chambre d'Agriculture Ecossaise et du conseil de comté de Perth.

C'est un sincère admirateur du Canada où il est déjà venu il y a cinq ans et il a été fait là-bas un bon travail dans l'intérêt du Canada.

Comparaison, 1907-08

Le tableau ci-dessous représente les récoltes du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan en 1907 et 1908.

Les cultivateurs verront que dans l'Ouest le progrès avance à pas de géant chaque année:

	1907 acres	1908 acres	augmentation
Blé	5,015,000	5,767,250	15 p.c.
Avoine	2,370,000	2,607,000	10 p.c.
Orge	785,000	855,650	9 p.c.
Lin	121,000	123,420	[illegible] p.c.

SIR WILFRID LAURIER ET LES CANADIENS-FRANCAIS.

—o—

Jugés par un grand journal anglais.

—o—

Dans un artille sur les fêtes du tricentenaire de Québec, le "Daily Post" de Birmingham, Angleterre, étudie le rôle que joue la papulation canadienne-française dans le merveilleux développement du Canada depuis quelques années.

Et après des considérations historiques où il constate la robuste vitalité de notre race et son attachement à la religion, à ses idéals, à son indencité nationale, le grand journal anglais fait le portrait suivant de Sir Wilfrid Laurier:

"Depuis une décace, le Canada est sous la direction politique d'un premier ministre canadien-français Sir Wilfrid Laurier, qui s'est élevé et se maintient à cette haute position par la seule force de sa puissance intellectuelle, par une habileté, une dextérité, un charme personnel qui en font l'un des des hommes les plus remarquables de notre Empire.

"Avec lui, le Canada a atteint un sentiment d'unité dans une diversité de race que l'on n'avait encore jamais atteint; il a conçu de grands idéals nationaux qui donnent à tous les Canadiens, français ou anglais, un sentiment de fierté et un espoir plein de confiance aux destinées du Canada.

"Ces sentiments sont bien différents de ceux qui avaient cours il y a une génération, à une époque où la gravitation vers les Etats-Unis semblait inévitable. La tendance de ces idéals et de beaucoup des récents développements de l'idée nationale au Canada, cadre parfaitement avec les nouvelles conceptions de l'Impérialisme britannique ,qui donnent de la largeur et de la dignité à la politique contemporaine tant en Angleterre que chez les nations filiales.

"Il est indiscutable que cette grande et persistante expansion de la population française du Canada, et que cette émergence du génie politique français en la personne de Sir Wilfrid Laurier, ont été accompagnés d'un remarquable accroissement du sentiment national et impérialiste au Canada.

"Les deux races sont politiquement unifiées; elles ne luttent plus l'une contre l'autre, mais elles unissent leurs efforts pour faire du Dominion le grand Etat de leurs rêves. Ces rêves, nous les croyons réalisables, car le Canada peut assurément nourrir et il acquiert d'année en année une population qui, dans le cours d'un siècle, — à en juger par ce qui s'est passé au sud du 49ième parallèle, — pourra égaler celle des îles britanniques."

Du "Canada".

Problème Financier des chemins de fer.

—o—

Le Transcontinental National aura coûté $124,000,000, contre les $210,000,000 du Pacifique Canadien.

Mais ce n'est pas tout. Nous conservons la propriété du chemin de fer et le Grand Tronc Pacifique, qui l'exploitera nous paiera un loyer de 3 p.c. sur ce qu'il aura coûté.

Des $210,000,000 du Pacifique, il ne reste au peuple canadien qu'une dette de $68,000,000 à payer.

Des $124,000,000 du Transcontinental National, il restera au puple canadien une ligne de chemin de fer de première classe de 1,800 milles de longueur et pour payer l'intérêt les $60,000,000 qu'il aura dû emprunter, il recevra du Grand Tronc Pacifique l'intérêt à 3 p.c., sur $124,000,000.

Les $210,000,000 du Pacifique Canadien sont un don. Les $124,000,000 du Transconinental sont un placement à intérêt.

Du "Canada".

MARCHE D'EDMONTON.

Blé du printemps et nouveau.

No. 1 Northern	77c.
No. 2 "	74c.
No. 3 "	71c.
No. 4 "	65c.
No. 5 "	56c.
No. 6 "	48.c.
Nouvelle Récolte	
Avoine blanche No. 2.	25c.
Avoine blanche No. 3.	24c.
Orge No. 3 —	25c.
Orge No. 4.	23c.
Fleur au Détail.	
Capitol— 98 livres	$3.15
Capitol— 49 livres	1.60
Superior —98 livres	2.75
Strong Bakers—98 livres	2.75
Straight Grade	2.55
Leader	2.30
ENGRAIS	
Gru — 10 0livres	1.15
Son —100 livres	1.05
PLACE DU MARCHE	
Avoine	28 à 30c.
Oeufs	22 à 25 c.
Foin nouveau à la tonne	$8.00
Foin de marais	$6. à $8.
Foin de terre haute	$8. à $10
Mil	$10. à $12.
Patates au minot	40c. à 50c.
ANIMAUX VIVANTS	
Boeuf —à la livre	3c. à 4c.
Vache "	2¼ à 3c.
Veau "	4c. à 5c.
Porc "	4¾ à 5c.
Mouton "	5½c.
Agneau —pièce	$3.50 à $4.00
VIANDE PREPAREE	
Boeuf —au quartier	6 à 7c.
Porc	8 à 9c.
Agneau du printemps	$1.00 à $2.
Mouton	14 à 16c.
Veau	8 à 10c.
VOLAILLES	
Poules —à la livre	10 à 12½c.
Poulets du printemps	12 à 15c.
Dindons	17 à 20c.
Canards	12c.
PRIX DIVERS AU DETAIL	
Beurre de laiterie	20c. à 25c.
Beurre de beurrerie	25c.
Oeufs frais	30c.
Patates nouvelles au minot	90c.
Oignons, carottes et salade au paquet	5c.
Concombres	5 à 10c.
Choux —à la livre	5c.
Céleri	12½ à 15c.
Oignons séchés, 4 lbs. pour	25c.

A NOS ABONNES

Plusieurs de nos abonnés de Morinville se plaignent que notre journal ne leur est pas distribué régulièrement.

Nous sommes surs que le journal se rend au bureau de poste de Morinville, puisqu'un certain nombre de nos abonnés le reçoivent chaque semaine.

Tous les "Courriers de l'Ouest" pour Morinville sont liés en un seul paquet, et en plus, chaque journal porte l'adresse de l'abonné.

Nous ne voulons pas croire qu'il pourrait y avoir des personnes assez malveillantes pour chercher à nuire, volontairement, à la circulation de notre journal.

Dans tous les cas, nous sollicitons nos abonnés, comme une faveur spéciale, de bien vouloir nous avertir si leur journal ne leur arrive pas régulièrement.

Nous trouverons bien vite la cause de ce retard, et nous prendrons les mesures pour qu'un tel abus de confiance ne se renouvelle pas!

L'ADMINISTRATION.

LE PROCES DE JOLY

Vendredi dernier, le 21 août, était jugé le procès criminel de Victor Berthat, accusé d'avoir tiré plusieurs coups de fusil sur Herménégilde Joly avec l'intention de tuer; Monsieur le Juge Beck de la Cour Suprême, avait bien voulu juger la cause malgré les vacances pour ne pas retarder davantage la décision d'une question d'où dépendait la liberté d'un homme.

Nos lecteurs n'ont pas oublié cette affaire sensationnelle qui avait ému en son temps tout le district de Brosseau et St-Paul. Les circonstances exceptionnelles dans lesquelles l'accident était arrivé, et le mytère qui enveloppait le mobile du crime, avaient passionné l'opinion publique dans toute la région, et la décision de la Cour était, comme bien on pense, attendue avec impatience.

L'accusé Berthat avait choisi comme défendeur notre compatriote M. Délavault, qui depuis un an qu'il pratique à Edmonton, s'est fait un nom parmi nos avocats les plus consciencieux et les plus dévoués aux intérêts de leurs cliens. Malgré l'opinion publique qui était fortement défavorable à Berthat, et malgré les difficultés d'une cause entourée d'un mystère qui n'est pas encore éclairci, disons tout de suite que M. Délavault a remporté un beau succès en obtenant l'acquittement de son client.

Vendredi dernier, dès dix heures du matin, les abords de la Cour étaient envahis par une foule de curieux; les témoins de l'accusation étaient arrivés de Brosseau et St-Paul la veille. L'accusé ayant choisi d'être jugé par un juge sans jury, et ayant répondu "non coupable" à la question d'usage l'examen des témoins commença par la victime, H. Joly, qui raconta les évènements de la fatale journée du 18 juin dernier; Berthat serait venu le visiter à son "shack" et après quelques conversations, Joly lui aurait proposé d'aller faire un tour de chasse aux canards: voici nos hommes partis, Joly devant, et Berthat à quelque douze pieds en arrière; ils contournent une espèce de marais et arrivé en face de l'endroit où les canards sont posés, Joly met un genou en terre et s'apprête à tirer, lorsqu'il reçoit une décharge de plomb dans le dos; il se retourne, croyant à un accident et demande à Berthat de l'aider à revenir chez lui, ce qu'ils font: ils trouvent un petit ruisseau, Joly se met à plat ventre et Berthat lui lave la figure et le cou; puis, toujour au dire de Joly, il reçoit un second coup de fusil sur le côté de la tête pendant qu'il était encore couché à terre; après quoi Berthat lui aurait fouillé ses poches et à son arrivée à l'hôpital, Joly aurait constaté la disparition d'une somme de Cinquante dollars en billets et 75 cents en argent. Examiné par la défense Joly n'a pas pu dire quelle genre de conversation il aurait eu avec Berthat avant leur soidisant partie de chasse: il a senti les coups de fusil qui le frappaient, mais à aucun moment il a vu Berthat le viser; ils n'avaient jamais eu de querelle, Joly allait souvent voir Berthat sur son homestead, mais Berthat n'était jamais venu le voir.

L'examen du policeman Hayter qui a arrêté Berthat jette peu de lumière sur le sujet: il a été appelé en toute hâte le samedi, et le lundi il a arrêté Berthat dans son "shack" : l'homme n'était pas caché et n'a fait aucune résistance, se bornant à dire que c'était une plaisanterie de l'arrêter pour un crime qu'il n'avait pas commis, et que justement il attendait Joly pour aller avec lui à la rivière. Le docteur Charlebois de St-Paul a raconté ensuite comment il était venu le samedi dans la nuit à la rivière pour soigner Joly; le blessé était faible et fatigué: il a procédé à l'extraction d'une partie des grains de plomb et conseillé à Joly de sefaire transporter à l'hôpital d'Edmonton; il y avait des plombs dans la région de l'omoplate et du cou et quelques grains près de l'oreille; le blessé portait la trace d'une brulure probablement causées par la poudre et une cicatrice sous l'oeil où la chair avait été considérablement meurtrie: Les témoignages de MM. Tancrède Lessard, Noël, Duquette et Théroux, tous des voisins de Joly, portent sur l'état où se trouvait la victime après l'accident; l'histoire du crime ne leur est connue que par le récit que Joly lui-même leur en fait, personne n'ayant communiqué avec les deux acteurs du drame depuis mercredi jusqu'au samedi quand Joly est arrivé chez T. Lessard.

Mathias Théroux dépose qu'il était présent lorsque le fusil de Joly a été retrouvé; il s'y trouvait deux cartouches dont une brûlée.

Pour la défense Berthat a déposé qu'il avait vu Joly pour la dernière fois le mercredi en présence de Mathias Théroux et de deux autres personnes, et depuis cette date jusqu'au lundi suivant il n'a vu personne, n'ayant pas quitté sa cabane; la première nouvelle qu'il a eue de l'accident lui a été apportée par le policier qui l'a arrêté; il n'a jamais eu de querelle avec lui; voyant que le policier cherchait de l'argent dans sa cabane, il lui a, de lui-même, tendu son portefeuille où se trouvaient soixante dollars.

Mr. le Dr A. Blais d'Edmonton qui a soigné Joly à l'hôpital témoigne qu'il a trouvé des traces de grains de plomb dans l'épaule, le cou et le derrière de la tête; il pense que les différentes blessures ont pu être causées par un seul et même coup de fusil.

Ben. Tétrault de Végreville dépose qu'il a accompagné Berthat et son associé Noël, pendant qu'ils faisaient leurs achats à Végreville; et que Berthat a dû dépenser environ $150 pour sa part.

Le comptable de la Banque Union est le dernier témoin de la défense; il a télégraphié à la succursale de sa banque, et été informé que Victor Berthat avait en effet encaissé une lettre de change de $231.60 à leur agence de Winnipeg le 21 avril dernier, corroborant en ceci exactement l'histoire racontée par Berthat.

Après le requisitoire d'usage prononcé par M. Lees de Fort Saskatchewan qui conduisait l'accusation, et un résumé des témoignages prononcé par M. Grant, qui agissait comme conseil, le jugement fut rendu par M. le juge Beck. En présence des lacunes et des contradictions relevées dans les témoignages amenés par l'accusation, il se croit obligé de faire bénéficier l'accusé du doute qui subsiste dans son esprit, quant à la culpabilité, l'histoire racontée par la victime n'a pas été suffisamment corroboréepar des preuves matérielles, et d'autre part la déposition de l'accusé est confirmée sur certains points par le policier lui-même, quant à la question de l'argent trouvé en sa possession. Elle est expliquée par des témoignages suffisamment clairs. Il ne reste donc en présence que deux versions contradictoires, celle de l'accusé et celle de la victime, et l'acquitement est prononcé en faveur de Berthat.

Nous devons adresser nos félicitations à Monsieur Délavault qui a conduit avec une grande habilité et mené à bonne fin une cause, qui d'après l'opinion publique était perdue d'avance; il n'a pas épargné son temps et sa peine se rendant jusqu'à Brosseau et Provindence sur les lieux mêmes de l'attentat supposé pour se documenter d'avantage. Souhaitons que ce succès mérité soit pour lui le prélude d'une belle carrière professionnelle.

Comme nous le disons plus haut, le mystère n'est pas encore éclairci; la morale que nous pouvons tirer de ces évènements est que les institutions britanniques sous lesquelles nous vivons sont une excellente garantie de notre liberté individuelle; la justice exige avant de priver un homme de sa liberté que sa culpabilité soit prouvée sans le moindre doute; et toutes les facilités lui sont données pour faire valoir son innocence.

NOTES LOCALES.

M. le Docteur Réné Grignon.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue parmi nous à Monsieur Réné Grignon, médecin vétérinaire.

Monsieur Grignon est le fils du Docteur Wilfrid Grignon, de Ste-Adèle, Qué., le populaire conférencier agricole, qui a fait tant de bien à la cause de l'agriculture dans toute la vieille province.

Monsieur Réné Grignon nous arrive parfaitement recommandé, ayant étudié sous le célèbre Daubigny, de Montréal. Il a l'intention de pratiquer la médecine vétérinaire, à Edmonton et dans les centres canadiens-français de l'Ouest. Il possède tous les diplômes requis, et vient de quitter son père avec lequel il travaillait depuis quelques années. Nous espérons pouvoir favoriser nos lecteurs d'une colonne de questions, regardant les maladies que pourraient avoir leurs animaux, et M. Grignon sera à la disposition de tous.

Nous souhaitons tout le succès possible à notre ami et puisse-t-il jouer parmi nous le rôle brillant de son distingué père, dans la province de Québec.

En visite

Monsieur et Mme Léger Lambert, du Lac Ste-Anne, étaient en promenade cette semaine chez M. L. J. A. Lambert, d'Edmonton.

Madame J. H. Gariépy est partie la semaine dernière pour une promenade d'une semaine à Calgary. Elle était accompagnée de son fils Edouard et de sa jeune fille, Mademoiselle Blanche, qui s'en va au couvent de Winnipeg.

Monsieur Edouard Gariépy s'en va au Collège St-Laurent, à Montréal, pour y terminer ses études.

Melle Alma Guertin est partie la semaine dernière pour le couvent de Lachine, Montréal, continuer ses études.

Monsieur Armand Chénier nous a quitté ces jours derniers, pour l'Université McGill, de Montréal, où il doit commencer l'étude du droit.

Le Dominion

Le théâtre populaire, voit chaque soir, toutes ses places occupées. Aussi les pièces sont très belles, et les acteurs sont de premier ordre. Cette semaine, le programme est tout particulièrement choisi et personne ne devrait manquer d'aller passer une soirée agréable au Dominion.

Le Grand

"Le Rajah" a été sans contredit, la comédie la plus appréciée par le public, depuis qu'il y a des théâtres à Edmonton. A l'affiche durant une semaine, il n'y avait pas de place pour tout le monde le dernier soir.

Monte Collins et Valois sont deux comédies de grand talent qui tiennent l'auditoire sous un rire ininterrompu durant toute la représentation.

Le Bijou

Toujours les belles vues animées au Bijou. Il porte certainement son nom et figure au premier rang parmi les théâtres à bon marché d'Edmonton.

Monsieur J. J. Doucet, autrefois gérant de la Metropolitan Life Ins. Co. à Calgary, remplit aujourd'hui cette position à Edmonton, remplaçant Monsieur Burke qui vient de nous quitter pour l'Est.

Messieurs Walton et Jones, les encanteurs de la compagnie du Canadien Northern feront, le 16 septembre prochain, à 9 hures a.m. la vente de tous les objets non réclamés, aux bureau de l'express.

Ces Messieurs sont des experts, comme encanteurs de meubles et animaux.

Elections Générales

Nous aurons des élections générales à l'automne. Tous les citoyens d'Edmonton sauront, comme par le passé, voter pour le parti qui a fait de notre province une des plus prospères contrées de la Puissance, et de la capitale, une des plus belles villes de l'Ouest.

Journalistes

163 journalistes des Etats-Unis, étaient en visite à Edmonton la semaine dernière. Tous retournèrent surpris et enchantés du développement prodigieux de l'Ouest et spécialement du progrès rapide d'Edmonton.

TROCHU VALLEY, Alta.

Il serait difficile de trouver, dans toute l'Alberta, un groupement plus prospère que celui de Trochu Valley. Les premiers colons qui s'y établirent avaient en vue, dès le commencement, d'y créer des ranchs de premier ordre.

L'endroit choisi pour le village est très poétique. Les maisons sont construites dans une vallée profonde, et les marais voisins, asséchés dpuis longtemps, fournissent au bétail une herbe riche et abondante toute l'annee.

Lorsque les tempêtes sévissent dans la région, de nombreuses coulées forment un abri naturel aux animaux. Aucune plante vénéreuse ne se rencontre dans les champs.

A une grande distance, de vastes et nombreux "coralls" et étables sont construits, les matériaux provenants des forêts de la Rivière Red Deer, vingt milles au Nord.

A Olds, 40 milles à l'ouest, les colons se procurent tout le bois de sciage nécessaire à la construction.

Les colons ont maintenant une beurrerie modèle et s'adonnent avec succès à l'industrie laitière.

Le C.P.R. doit construire un embranchement jusqu'à Trochu Valley avant longtemps. D'après l'opinion de M. Stevens, "Provincial Live Stock Commesioner" cette région deviendra un district agricole très important. Les fermiers cultivent beaucoup d'alfalfa et de blé d'hiver "Alberta Red".

Les résultats qu'ils obtiennent laissent entrevoir pour Trochu Valley un avenir brillant. Que les Canadiens désirant s'établir dans une région d'avenir, aillent sans crainte dans cette contrée de première classe.

On commence déjà à débarrasser nos rues des fils inutiles que supportent les poteaux de bois. Bientôt ces fils auront disparu et le coup d'oeil sera magnifique.

CA MORD!!!

Suite de la page 6.

afin qu'il n s'aperçoive pas que ça mord... et pourtant, la fine enjoleuse réussira...

Si le moyen rieur ne prend pas, elle deviendra nerveuse, irritée, irritable se dira triste, prendra des airs de malheureuse — certains poissons aiment mieux l'eau sale —vite des larmes, alors, des jolies petites larmes, madame, et ça mord!!!

Ah! la pêche, la pêche! Il n'y a que cela dans notre pauvre vie! Chacun a regardé dans l'eau et aimerait bien, pour faire son bonheur, le petit poisson qui s'en va par là...

Les ambitieux tendent souvent plus d'une ligne, et mêlent leurs ficelles; d'autres visent un gros poisson argenté qui n'est pas pressé de se laisser pincer...

D'autres, moins exigeants sont heureux d'une jolie petite perchau de gentille et pas méchante — et constatent que, pourvu qu'ils restent bons, les petits poissons valent bien les gros!

Et ça mord, ça mord toujours, sur la terre et dans l'eau, pourvu qu'on aime la pêche et qu'on sache pêcher!

MARGOT.

AGENCE CONSULAIRE DE FRANCE, WINNIPEG

Service Militaire

—AVIS—

Par circulaire en date du 5 août 1908, M. le Ministre des Affaires étrangères nous fait connaître que par décision de M. le Ministre de la Guerre, les hommes en résidence régulière hors d'Europe sont, exceptionnellement cette année, exemptés de leurs période d'instruction

Les Nationaux Français ayant reçu un ordre d'appel sont invités à nous le retourner au plus tôt.

L'Agence Consulaire de France
Capitaine A. ANDRE.